

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Badji Mokhtar Annaba

Faculté : Des Lettres et des Langues  
Département : Des Lettres et Langue Française  
Domaine : Lettres et Langues Etrangères  
Filière : Langue Française  
Laboratoire : LIPD



Cours de référence du module de phonétique articulatoire  
Niveau : Première année licence de français

Élaboré par : Dr Mouna Lahlah, Maître de conférences B

Année universitaire : 2024/2025

## **Introduction générale**

Bienvenue dans cet ouvrage consacré à la phonétique articulatoire du français, discipline passionnante qui étudie avec précision la production des sons du langage.

Destiné aux étudiants de première année de Licence suivant le cursus de français langue étrangère (FLE) dans les universités algériennes, ce manuel pédagogique couvre un programme de 20 séances de travaux dirigés représentant un volume horaire total de 30 heures, conformément aux directives nationales.

Au fil de ces pages, vous découvrirez les bases de la phonétique articulatoire et ses rapports avec les autres branches de la linguistique que sont la phonologie et la transcription phonémique.

Dans un premier temps, nous définirons les concepts clefs de la discipline : les organes impliqués dans la production de la parole, les différentes classes de sons du français, les modes de transcription phonétique permettant de passer de l'écrit à l'oral et vice versa.

Des schémas annotés ainsi qu'un lexique témoigneront du souci de clarté et de progressivité qui a guidé l'élaboration de cet ouvrage.

Dans un second temps, des exercices pratiques de reconnaissance et de reproduction des sons, accompagnés de leurs corrigés, vous permettront de mettre en application les notions théoriques étudiées. Le but étant de vous donner les outils concrets pour prononcer avec justesse les spécificités phonétiques du français.

Car au-delà de la simple mémorisation de règles abstraites, notre ambition est de vous amener à communiquer avec fluidité et assurance à l'oral, qu'il s'agisse d'échanges informels au quotidien ou de prises de parole formelles dans le cadre universitaire.

En effet, maîtriser les subtilités de la phonétique articulatoire joue un rôle essentiel non seulement pour se faire comprendre des locuteurs natifs, mais également pour percevoir et assimiler les nuances phonologiques porteuses de sens dans leur discours.

Cette compétence phonétique approfondie que nous souhaitons vous transmettre est donc le sésame vers une compréhension globale de la langue française, dans toute sa complexité et sa richesse.

Au terme de cet apprentissage, vous aurez acquis un bagage solide pour poursuivre vos études de français avec confiance et ambition.

N'hésitez pas à consulter les références bibliographiques proposées pour élargir votre champ de connaissances. Cet ouvrage s'appuie sur les travaux d'éminents spécialistes dont la liste exhaustive figure en conclusion.

En vous souhaitant une très bonne utilisation de ce manuel, recevez mes plus sincères encouragements dans votre formation académique ainsi que dans votre future carrière où nous sommes convaincus que le français tiendra une place de choix.

### **Quelques mots sur l'auteur**

Lahlah Mouna est Maître de Conférences "B" à la Faculté des Lettres et des Langues de l'Université Badji Mokhtar à Annaba, en Algérie. Elle enseigne principalement la phonétique aux niveaux licence 1 et 2, mais a aussi enseigné d'autres matières comme l'ingénierie de formation, les techniques d'expression orale, etc.

Ses thèmes de recherche principaux portent sur le plurilinguisme, l'appropriation des langues, l'éducation plurilingue et les approches plurielles des langues et cultures. Elle a obtenu son doctorat en didactique du français en 2021 avec une thèse sur l'approche d'éveil aux langues au primaire en Algérie. Mme Lahlah a participé à plusieurs colloques nationaux et internationaux, publiant des articles sur des sujets comme l'alternance codique, le rôle de la L1 dans l'apprentissage d'une L2, etc. Elle s'intéresse aux effets du plurilinguisme sur la motivation et les représentations des apprenants. En plus de ses activités d'enseignement et de recherche, elle a occupé des fonctions administratives comme cheffe de filière du département de français.

### **Guide d'utilisation de l'ouvrage**

Afin de profiter pleinement de ce contenu, nous vous recommandons la démarche suivante: Dans un premier temps, prenez connaissance de l'architecture globale du manuel grâce à la table des matières détaillée. Repérez bien l'agencement des grandes parties, des chapitres et sous-

chapitres. Ce survol vous permettra de comprendre la logique structurelle et de vous orienter ensuite aisément au fil de votre lecture.

Ensuite, commencez par le commencement, c'est-à-dire par les bases: les premiers chapitres posent les fondations théoriques de la discipline avec la description précise du fonctionnement des organes vocaux et des classes de sons. Assurez-vous d'assimiler parfaitement ces prérequis: la suite reposant dessus, des bases claires et solides sont indispensables pour construire sereinement vos compétences futures.

Puis, suivez scrupuleusement la progression linéaire des contenus chapitre par chapitre. Cet agencement réfléchi aborde des niveaux croissants de complexité phonétique: chaque partie apporte son lot de nouveautés mais aussi de consolidation, dans une alternance équilibrée entre théorie et pratique.

A ce titre, accomplissez avec sérieux tous les exercices ponctuant les exposés de connaissances. Outre l'ancre mécanique des notions, ils développent le "réflexe phonétique" pour passer spontanément de l'analyse des sons à leur bonne réalisation. Les corrigés fournis sont là pour vous évaluer avec justesse.

Enfin, sachez que la phonétique demande une pratique intensive et régulière, y compris en-dehors des cours officiels. Entraînez-vous avec des supports audio. Exercez-vous également à plusieurs par des jeux de rôle, d'imitation, de déclamation de poésie. Votre oreille et votre précision phonatoire s'affineront d'autant!

# Table des matières

---

Cours n° 1 : Les parties de la linguistique .....	6
Cours n° 2 : La distinction entre la phonétique et la phonologie .....	13
Cours n°3 : Les branches et les sous-branches de la phonétique.....	19
Cours n°4 : La phonétique articulatoire .....	24
Cours n°4 : Les voyelles .....	33
Cours n° 5 : Les consonnes .....	36
Cours n° 6 : Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes).....	40
Cours n° 7 : La transcription phonétique (la transcription en A.P.I) .....	42
Cours n° 8 : Le schwa (le chva) .....	48
Cours n° 9 : L'hiatus .....	50
Cours n° 10 : La liaison .....	53
Cours n° 11 : L'enchaînement .....	57

# **Cours n° 1 : Les parties de la linguistique**

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** Les parties de la linguistique

**Niveau :** Licence 1

## **I. Objectifs pédagogiques**

Chers étudiants, bienvenue dans ce cours introductif visant à vous donner les clés épistémologiques pour appréhender la linguistique. Au terme de cette présentation générale, vous serez en mesure de:

- Définir avec précision ce qu'est la linguistique d'un point de vue scientifique;
- Circonscrire son objet d'étude propre, à savoir le langage humain;
- Distinguer langue et parole, les deux faces indissociables du langage;
- Repérer les principales disciplines qui composent le paysage linguistique contemporain.

Forts de ces repères essentiels, vous pourrez aborder plus sereinement les aspects techniques qui seront développés par la suite.

## **II. La linguistique en tant que science**

Selon le lexique de Dubois (1962), la linguistique peut être définie en première approche comme la «science qui prend pour objet d'étude le langage articulé de l'homme» (p.125). Cette définition recouvre deux aspects fondamentaux:

1. La linguistique relève du registre scientifique. Elle se distingue donc de la grammaire normative visant à dicter des règles d'«usage correct» de la langue. Comme l'affirme Saussure (1916), «elle n'a pas pour but de proposer des règles, de juger les faits linguistiques, mais au contraire [...] de comprendre quels sont les mécanismes du langage» (p.10). La linguistique se veut donc purement descriptive et explicative.
2. Son objet est exclusivement le langage humain. Celui-ci, contrairement aux systèmes de communication animale, possède cette spécificité unique d'être fondé sur l'arbitraire du signe, comme le montre Saussure: «Le lien unissant le signifiant [image acoustique] au signifié [concept] est arbitraire» (p.100), c'est-à-dire non motivé.

### **III. Langue vs parole**

Saussure (1916) établit une distinction fondatrice entre:

- La langue: «Partie sociale du langage, extérieure à l'individu» (p.31), système de signes et de règles combinatoires partagés par une communauté linguistique donnée à un moment donné de son histoire.
- La parole: Activation individuelle et créatrice de ce code préétabli qu'est la langue. «Acte individuel de volonté et d'intelligence» (p.30), elle recouvre tout énoncé effectivement produit par un locuteur dans une situation communicative particulière.

La langue est donc sociale, la parole individuelle. Étudier leurs interactions dynamiques est l'enjeu majeur de la linguistique. Comme le résume Martinet (1970), «le linguiste doit faire avec la double articulation de ce dont il fait sa spécialité : une structure sociale et des événements individuels» (p.18).

### **IV. Branches de la linguistique**

Traditionnellement, Dubois (1969) distingue trois perspectives complémentaires:

- La linguistique théorique: modélisation générale du fonctionnement du langage;
- La linguistique descriptive: inventaire méthodique des faits de langues;
- La linguistique appliquée: applications didactiques, traductologiques, etc.

Concrètement, les principales disciplines peuvent se résumer ainsi:

#### **- La phonétique :**

La phonétique est la partie de la linguistique qui «étudie les sons du langage dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique.» (DUBOIS, J., et.al. 1973 : 373). En d'autres termes, il s'agit de «la science de la face matérielle des sons du langage humain.» (TROUBETZKOY, N., 1967 : 430).

#### **- La phonologie :**

La phonologie est la branche de la linguistique qui «a pour but de repérer les unités phoniques distinctives de la langue, celles qui ont une fonction, et de les classer. Ces unités sont les phonèmes. » (GARDES-TAMINE, J., 2008 : 13).

#### **- La syntaxe :**

Il s'agit de la partie de la *linguistique* qui «étudie la fonction des mots dans la phrase et leur construction (leur ordre dans l'énoncé).»(LAGANE, R. et. al. 1976 :12).

- **La morphologie :**

La morphologie est «l'étude des diverses formes que peuvent prendre les mots (singulier, pluriel, masculin et féminin, temps des verbes, dérivés, composés, etc.)» (Ibid.).

- **Le lexique :**

Le lexique est la branche de la linguistique «qui étudie les mots et les relations qu'ils ont entre eux.» (Ibid.).

- **La sémantique :**

Il est question de la partie de la linguistique «qui s'intéresse au sens des mots et à celui des énoncés.» (Ibid.).

- **La pragmatique :**

C'est la branche de la linguistique « qui étudie les caractéristiques d'utilisation du langage (les motivations psychologiques des locuteurs, les réactions des interlocuteurs, les types de discours, l'objet de discours, etc.) (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 388).

- **La rhétorique :**

On appelle rhétorique «l'étude des propriétés du discours (on parle aussi d'analyse de discours). La rhétorique comporte, en particulier, l'étude des trois composantes essentielles du discours : thèmes et arguments, arrangement des parties, choix et disposition des mots.» (Ibid.).

En guise de conclusion provisoire, et pour reprendre la formule du philosophe Wittgenstein (1953), «les frontières de [notre] langage signifient les frontières de [notre] monde» (p.107). Autrement dit, étudier le langage dans toutes ses dimensions, c'est accéder à une compréhension élargie de l'esprit et des sociétés humaines.

### **Travaux dirigés relatifs aux parties de la linguistique avec leurs corrigés.**

Voici une proposition d'exercices avec corrections pour accompagner ce cours d'introduction à la linguistique:

#### **Exercices**

##### **I. QCM (questions à choix multiples)**

Q1) La linguistique peut se définir comme:

- a) La science qui étudie le langage humain
- b) La discipline qui fixe les règles de bonne expression
- c) L'art de bien manipuler les mots

Réponse: A

Explications:

La linguistique est la science qui prend pour objet d'étude le langage articulé de l'homme, afin de décrire et comprendre son fonctionnement, à la différence de la grammaire normative (réponse B) qui prescrit des règles d'usage. Elle ne doit pas non plus être confondue avec la rhétorique (réponse C).

Q2) La distinction langue/parole a été établie par:

- a) Ferdinand de Saussure
- b) Noam Chomsky
- c) Gustave Guillaume

Réponse: A

Explications:

C'est le linguiste suisse Ferdinand de Saussure qui, dans son Cours de linguistique générale, a distingué ce qui relève de la langue (système abstrait) et ce qui relève de la parole (actualisation individuelle et contingente de ce système dans des énoncés).

Q3) Quelle discipline linguistique s'intéresse aux sons du langage ?

- a) La phonologie
- b) La phonétique
- c) La morphologie

Réponse: B

**Explications:**

La phonétique est la discipline qui étudie les sons du langage dans leur production concrète et leur réalisation physique. La phonologie (réponse A) classe les sons en tant qu'unités abstraites et distinctives.

## II. Vrai/Faux

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses:

1) La linguistique est une science normative.

Réponse: Faux

Explications: La linguistique a une visée descriptive et non normative (ce qui relève de l'approche grammaticale traditionnelle).

2) Un des objets de la linguistique est l'étude du langage animal.

Réponse: Faux

Explications: La linguistique ne s'intéresse qu'au langage articulé humain.

3) La langue est définie comme l'ensemble des énoncés effectivement produits par des locuteurs.

Réponse: Faux

Explications: Il s'agit là de la définition de la parole, par opposition à la langue qui est le système abstrait de signes.

## III. Appariements

Faites correspondre chaque discipline linguistique à son objet d'étude:

- |               |  |
|---------------|--|
| 1. Phonétique | a) Classification des unités phoniques pertinentes |
| 2. Phonologie | b) Organisation interne des énoncés                |
| 3. Syntaxe    | c) Sens véhiculé par les unités linguistiques      |
| 4. Sémantique | d) Production/perception des sons du langage       |

Réponses: 1d, 2a, 3b, 4c

Explications:

La phonétique étudie les sons du langage d'un point de vue concret et physique (1d);  
La phonologie classe et analyse les phonèmes en tant qu'unités abstraites (2a);  
La syntaxe s'intéresse aux règles d'agencement des unités dans la phrase (3b);  
La sémantique traite du sens, de la signification linguistique (4c).

#### IV. Réponses construites

1) En vous appuyant sur la citation de Saussure, expliquez en quoi la linguistique se distingue d'une grammaire normative. (5 lignes)

Réponse-type:

Selon Saussure dans son Cours de linguistique générale, "la linguistique n'a pas pour but de proposer des règles, de juger les faits linguistiques, mais au contraire [...] de comprendre quels sont les mécanismes du langage". La linguistique se veut donc descriptive et explicative, et non normative ou prescriptive comme peut l'être une grammaire traditionnelle qui édicte des règles d'usage de la langue. La linguistique vise à modéliser le fonctionnement réel des langues, indépendamment de considérations d'"usage correct". Son propos est purement scientifique et non évaluatif.

2) Présentez la distinction opérée par Saussure entre "langue" et "parole". (10 lignes)

Réponse-type:

Dans le Cours de linguistique générale, Ferdinand de Saussure établit une distinction fondamentale entre la langue et la parole. La langue est définie comme la "partie sociale du langage", le système de signes, règles et conventions partagées par une communauté linguistique. Abstraite et intériorisée par les locuteurs, elle constitue une sorte de "trésor déposé" dans leur cerveau. La parole désigne quant à elle les énoncés individuels, concrets, que chaque locuteur formule dans des situations de communication particulières, en mobilisant et en actualisant à sa façon le code de la langue. Alors que la langue, préexistante à l'individu, est

sociale et relève d'une norme collective, la parole est individuelle et témoigne de la liberté et de la créativité de chaque sujet parlant. Langue et parole entretiennent donc des rapports dialectiques, la première fournissant la matière que la seconde met en forme pour constituer les messages.

# Cours n° 2 : La distinction entre la phonétique et la phonologie

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** La distinction entre la phonétique et la phonologie

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **I. Objectifs pédagogiques**

Au terme de ce cours consacré aux disciplines fondatrices que sont la phonétique et la phonologie, vous serez en mesure de :

- Définir ces deux domaines complémentaires de la linguistique ;
- Retracer l'origine étymologique des termes ;
- Différencier phonétique et phonologie tant dans leur objet d'étude que dans leur méthodologie ;
- Illustrer par des exemples concrets cette distinction théorique ;
- Synthétiser les acquis dans une vue d'ensemble cohérente.

## **II. Définitions et ancrage épistémologique**

### **II.1. La phonétique**

**Étymologie :** Le terme « phonétique » trouve son origine dans le grec ancien φωνητικός (phōnētikós) signifiant « relatif à l'émission vocale, à la voix ». On peut gloser phonétique par « science des sons du langage ».

**Définition :** Selon La linguistique fantastique de Martinet (1985), la phonétique est « la discipline qui étudie les sons du langage du point de vue de leur production (étude des organes qui entrent en jeu) et de leur propagation, indépendamment de leur fonction dans la langue » (p.17).

Autrement dit, la phonétique s'intéresse à la face concrète et physique des sons articulés, à leur genèse mécanique si l'on veut.

### **II.2. La phonologie**

**Étymologie :** « Phonologie » est un néologisme forgé à partir des racines grecques φωνή [phōnē] « son, voix » et λόγος [lógos] « discours ». Littéralement « discours sur les sons ».

**Définition :** Pour Troubetzkoy (1967), la phonologie est « la science qui traite des sons du point de vue de leur fonction dans la langue » (p.11).

La phonologie ne s'attache donc pas aux aspects matériels de production des sons mais à leur rôle abstrait dans l'économie du système linguistique pour distinguer signifiants et signifiés.

### III. Distinction illustrée

Certains exemples concrets permettent de clarifier la divergence entre ces deux disciplines :

- La phonétique va étudier comment se positionnent précisément la langue, les lèvres, etc. pour produire le son [u].
- La phonologie se demandera si [u] et [y] constituent deux phonèmes distincts en français, c'est-à-dire deux unités phoniques discrètes porteuses de sens pour les locuteurs natifs.

Ce tableau permet de préciser les différences essentielles entre Phonétique et Phonologie.

	PHONÉTIQUE			PHONOLOGIE	
concerne la	PAROLE			LANGUE	
domaines	articulatoire	acoustique	perception	phonématische	prosodie
champs d'action	physiologie de la phonation – description des sons	caractéristiques physiques des sons	étude de la perception des sons	étude des phénomènes segmentaux	étude des phénomènes suprasegmentaux
s'applique à des	sons concrets (articulés, perçus): phones, variantes			sons abstraits (représentations mentales): phonèmes	tons accentuations mélodie ...

Phonétique et phonologie

Ces deux disciplines, loin de s'opposer, se complètent pour une saisie globale des faits phoniques dans une langue donnée.

#### **IV. Synthèse & Conclusion**

En définitive, la phonétique éclaire le versant concret de production et de perception des sons du langage, dans leur variété physique quasi illimitée. La phonologie extrait de cette matière brute un nombre fini d'unités discrètes, de « faisceaux de similarité » (Martinet, 1970, p.18) délimitant la gamme des sons distinctifs, pertinents pour une langue.

Là où la première décrit, la seconde classe et théorise. Mais l'une ne saurait aller sans l'autre pour rendre raison des phénomènes vocaux dans toute leur complexité.

#### **Travaux dirigés relatifs à la distinction entre la phonétique et la phonologie avec leurs corrigés.**

##### **I. Exercices à trous**

Complétez les phrases suivantes en choisissant pour chaque trou l'option correcte entre [phonétique] ou [phonologie] :

1. La \_\_\_\_ étudie les sons du langage dans leur production concrète par les organes de la parole.

Réponse: phonétique

2. La \_\_\_\_ classe et analyse les phonèmes en tant qu'unités discrètes du système linguistique.

Réponse: phonologie

3. En français, [ɛ] et [e] sont deux \_\_\_\_ différents mais un seul \_\_\_\_ car non distinctifs pour les locuteurs natifs.

Réponse: phonèmes / phonème

##### **II. QCM**

Cochez la bonne réponse:

1. Relever la position précise de la luette dans l'articulation du son [R] relève:

- a) De la phonologie
- b) De la phonétique ✓

2. Étudier les paires minimales en français pour déterminer si [ɔ] et [o] constituent deux phonèmes appartient au domaine de :

- a) La phonologie ✓
- b) La phonétique

**Explications :**

- Le premier exemple, centré sur la production articulatoire décrit une analyse phonétique.
- Le second, basé sur oppositions pertinentes relève bien de la phonologie.

### **III. Classement**

Indiquez si les activités suivantes relèvent de la phonétique, de la phonologie ou des deux:

1. Analyse acoustique des formants d'une voyelle

Réponse: phonétique

2. Classification des consonnes par mode et lieu d'articulation

Réponse: phonologie

3. Description des mouvements de la glotte dans la production de consonnes voisées/non voisées

Réponse: phonétique

4. Établissement d'un tableau de phonèmes vocaliques pour une langue donnée

Réponse: phonologie

5. Étude de la variabilité allophonique conditionnée par des facteurs géographiques

Réponse: les deux

### **IV. Réponses construites**

1. Un linguiste souhaite établir l'inventaire des phonèmes consonantiques de l'arabe marocain à partir d'un corpus de parole. Précisez la démarche méthodologique à suivre. (10 lignes)

Réponse-type:

L'objectif étant ici phonologique, le linguiste devra constituer un corpus de mots arabes prononcés par des locuteurs marocains et contenant de nombreuses paires minimales, c'est-à-dire des paires de mots qui ne diffèrent que par une consonne-cible. L'analyse acoustique détaillée des consonnes ne sera pas nécessaire. En revanche, il lui faudra identifier les oppositions pertinentes entre consonnes, celles qui entraînent un changement de sens pour les locuteurs natifs. Sur cette base, il pourra extraire les phonèmes consonantiques pertinents, unités discrètes constitutives du système phonologique de cette langue régionale. Le résultat prendra la forme d'un tableau phonémique recensant les phonèmes consonantiques spécifiques à l'arabe marocain.

2. Un étudiant vous demande "quelle est la différence entre phonétique et phonologie ?".

Rédigez votre réponse en 3 lignes maximum.

Réponse-type:

La phonétique étudie les sons dans leur production concrète ; la phonologie s'intéresse aux sons dans leur fonction distinctive au sein du système linguistique. Ou en une formule : la phonétique décrit, la phonologie théorise.

3. Trouvez des paires minimales à partir des mots suivants :

Roc, côte, sol, cher, con, pont, fer, foire, appris, âge, plan, champs, cri.

**Corrigé :**

La création des paires minimales à partir des mots :

/ɔ/ vs /o/ sont deux phonèmes dans /Rɔk/ et /rok/. Roc et rauque constituent une paire minimale.  
/o/ vs /ɔ/ sont deux unités minimales distinctives dans /kɔt/ et /kɔt/. Côte et cotte forment une paire minimale.

/ɔ/ vs /o/ sont deux unités minimales pertinentes dans /sol/ et /sol/. Sol et saule constituent une paire minimale.

/ʃ/ vs /ʒ/ sont deux phonèmes dans /ʃer/ et /ʒer/. Cher et gère constituent une paire minimale.

/k/ vs /g/ sont deux phonèmes dans /kɔ/ et /gɔ/. Con et gonds forment une paire minimale.

/p/ vs /b/ sont deux unités minimales distinctives dans /pɔ/ et /bɔ/. Pont et bon constituent une paire minimale.

/f/ vs /v/ sont deux unités minimales pertinentes dans /fér/ et /ver/. Fer et ver (vert, verre, vers et vair) forment une paire minimale.

/f/ vs /v/ sont deux phonèmes dans /fwar/ et /vwar/. Foire et voir (voire) constituent une paire minimale.

/p/ vs /b/ sont deux unités minimales pertinentes dans /apri/ et /abri/. Appris et abris forment une paire minimale.

/ʒ/ vs /m/ sont deux phonèmes dans /aʒ/ et /am/. Âge et âme constituent une paire minimale.

/p/ vs /b/ sont deux unités minimales distinctives dans /plä/ et /blä/. Plan et blanc forment une paire minimale.

/ʃ/ vs /s/ sont deux unités minimales pertinentes dans /ʃä/ et /sä/. Champs et cent constituent une paire minimale.

/k/ vs /g/ sont deux phonèmes dans /kri/ et /gri/. Cri et gris forment une paire minimale.

# **Cours n°3 : Les branches et les sous-branches de la phonétique**

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** Les branches et les sous-branches de la phonétique

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

- I. Les objectifs du cours
- II. Le contenu du cours
  - II.1. Les branches de la phonétique
    - II.1.1. La phonétique physiologique et articulatoire
    - II.1.2. La phonétique acoustique ou physique
    - II.1.3. La phonétique auditive (perceptive)
  - II.2. Les sous-branches de la phonétique

## **I. Objectifs pédagogiques**

Au terme de ce cours détaillant les différentes branches de la phonétique, vous serez en mesure de :

- Identifier et définir les trois grandes branches que sont la phonétique articulatoire, acoustique et auditive.
- Expliquer leurs objets d'étude complémentaires
- Illustrer par des exemples concrets leurs apports respectifs à l'analyse des sons du langage
- Repérer les sous-disciplines qui composent ces trois domaines
- Synthétiser ces connaissances complexes sous forme visuelle

Ces connaissances approfondies des diverses perspectives phonétiques vous permettront d'appréhender toute la richesse de cette science aux approches multiples.

## **II. Les branches majeures de la phonétique**

La phonétique contemporaine se divise communément en trois branches according to Laver (1994) :

### **II.1. Phonétique articulatoire**

Selon la linguiste Vicki Fromkin, la phonétique articulatoire est « l'étude de la production des sons utilisés dans les langues du monde, c'est-à-dire l'étude du flux d'air expiré des poumons qui est modulé par les articulations des organes de la parole » (in Hayes, 2009).

Concrètement elle décrit avec précision les mouvements et positions des organes (lèvres, langue, larynx...) permettant de générer les sons de la parole.

### **Exemple**

L'occlusive bilabiale [p] résulte de la fermeture complète puis ouverture brutale des lèvres sous l'effet de la pression de l'air expiré depuis les poumons.

## **II.2. Phonétique acoustique**

La phonétique acoustique s'intéresse à la face physique des sons du langage, en tant que phénomènes vibratoires constitutifs de la parole. Selon Ladefoged (2006): « la phonétique acoustique examine les propriétés physiques des sons produits ou reçus » (p. 98).

En d'autres termes, elle analyse les corrélats physiques complexes -longueur, amplitude, périodicité des ondes sonores- qui transportent l'information linguistique.

### **Exemple**

Le premier formant d'une voyelle détermine sa position d'avant, centrale ou arrière. Ainsi [i] a une valeur de F1 basse, signe de fermeture avant marquée.

## **II.3. Phonétique auditive**

Appelée également phonétique perceptive selon Sanchez & al. (2012), « La phonétique auditive s'intéresse à la perception, l'identification et la discrimination des sons du langage par l'auditeur » (p.67).

Elle étudie les processus psycho-cognitifs mis en jeu lors de l'interprétation des stimuli sonores par notre appareil auditif et notre cerveau.

### **Exemple**

Le contraste de voisement qui distingue [b] et [p] en français est perçu malgré l'absence d'indice fiable en fin de consonnes.

### **III. Sous-disciplines complémentaires**

Ces trois domaines intègrent de nombreuses sous-disciplines dont les plus saillantes sont:

- Phonétique historique
- Phonétique expérimentale
- Phonétique clinique
- Phonétique judiciaire
- Phonétique computationnelle

**Travaux dirigés relatifs aux branches et les sous-branches de la phonétique avec leurs corrigés.**

#### **I. Appariements**

Faites correspondre chaque branche de la phonétique avec sa définition:

1. Phonétique articulatoire
2. Phonétique acoustique
3. Phonétique auditive

- A. Étude de la perception et de l'identification des sons par l'auditeur
- B. Analyse des mouvements et positions des organes produisant les sons
- C. Examen des propriétés physiques et vibratoires des sons

**CORRECTION:**

1. B
2. C
3. A

La phonétique articulatoire décrit la production concrète des sons par le conduit vocal.

La phonétique acoustique s'intéresse aux qualités physiques des sons.

La phonétique auditive traite de la réception et l'interprétation des sons.

## **II. Vrai ou Faux**

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses:

1. La phonétique articulatoire étudie les gestes des organes de la parole. VRAI
2. L'intensité d'une voyelle relève de la phonétique acoustique. VRAI
3. La phonétique auditive mesure le débit de parole des locuteurs. FAUX

## **III. QCM**

Quelle branche de la phonétique est concernée ?

1. Observation par IRM des mouvements linguaux dans la production de [l]
  - A. Auditive
  - B. Articulatoire
  - C. Acoustique

Réponse: B

Explication: L'IRM permet d'observer directement les organes, ici la langue pour [l]: articulatoire.

2. Analyse du spectre d'une consonne chuintante
  - A. Articulatoire
  - B. Acoustique
  - C. Auditive

Réponse: B

Explication: Le spectre renvoie à l'analyse physique et vibratoire du son: acoustique.

3. Tests de discrimination entre deux voyelles proches chez des locuteurs natifs
  - A. Acoustique

- B. Auditive
- C. Articulatoire

Réponse: B

Explication: On s'intéresse à la perception par des auditeurs: auditive.

#### **IV. Réponses construites**

1. En quoi la phonétique articulatoire et la phonétique acoustique se complètent-elles pour l'analyse des sons du langage ? Développez en 5 lignes.

Réponse: La phonétique articulatoire décrit la production concrète des sons par les mouvements des organes. La phonétique acoustique analyse les qualités physiques résultantes de ces gestes articulatoires. Les deux perspectives sont indissociables: aux configurations articulatoires font écho des propriétés vibratoires spécifiques. Croiser les deux éclairages permet de consolider les observations.

2. Donnez un exemple de question relevant de la phonétique auditive en une phrase.

Réponse: La phonétique auditive pourrait par exemple examiner dans quelle mesure un accent régional influence l'identification des voyelles par des auditeurs.

# **Cours n°4 : La phonétique articulatoire**

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** La phonétique articulatoire

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **I. Introduction**

La production de la parole repose sur un ensemble d'organes formant l'appareil phonatoire permettant la transformation d'un mouvement respiratoire en signaux sonores linguistiques.

Découvrons dans ce cours le rôle et le fonctionnement mécanique de ces différents articulateurs à l'œuvre dans le conduit vocal pour moduler le son et engendrer la diversité phonétique des langues.

## **II. L'appareil respiratoire, moteur de la parole**

La production de la parole nécessite une source d'énergie. Celle-ci est fournie par l'appareil respiratoire comprenant :

A. Les poumons : organes assurant l'inspiration d'air et le stockage d'air. Lors de la parole, ils expirent un flux d'air qui va être transformé en sons langagiers.

B. Les bronches et la trachée : conduits permettant l'acheminement de l'air des poumons vers le larynx et les cordes vocales.

## **III. Le larynx ou « organe vocal »**

Situé au niveau de la gorge, le larynx abrite les cordes vocales qui vont transformer le courant d'air expiré en vibrations sonores à proprement parler.

### **A. Cordes vocales**

Replis de la muqueuse laryngée comprenant le ligament vocal. Leur rapprochement sous l'effet de la pression respiratoire provoque un rétrécissement (la glotte) obligeant l'air à s'y frayer un passage vibratoire.

### **B. Muscles intrinsèques et extrinsèques**

Ils permettent de faire varier la tension, la position et la longueur des cordes vocales afin de modifier la hauteur et le timbre de la voix.

## **IV. Conduit vocal et organes supraglottiques**

Cette souffle laryngé se voit ensuite modulé par les organes supraglottiques pour produire l'ensemble des sons du langage.

#### A. Pharynx

Partie du conduit vocal située au-dessus du larynx et servant de carrefour avec les cavités nasales et orales.

#### B. Cavité buccale et cavité nasale

Espaces de résonance dotés d'une muqueuse dont les formes variables filtrent le son glottal.

#### C. Langue

Organe mobile très innervé capable d'occuper une multiplicité de positions et de contacts contre le palais, les dents, pour moduler le conduit vocal.

#### D. Lèvres

Constituent l'extrémité externe visible du conduit vocal. Leur forme et aperture sont également déterminantes dans la qualité acoustique finale.

Pour comprendre l'**appareil phonatoire** et ses possibilités articulatoires dans l'émission des phonèmes nous devons tenir compte de différents organes et actions.

La **respiration** qui comprend deux phases: l'inspiration et l'expiration. C'est l'air rejeté par l'**expiration** qu'on utilise pour la phonation.

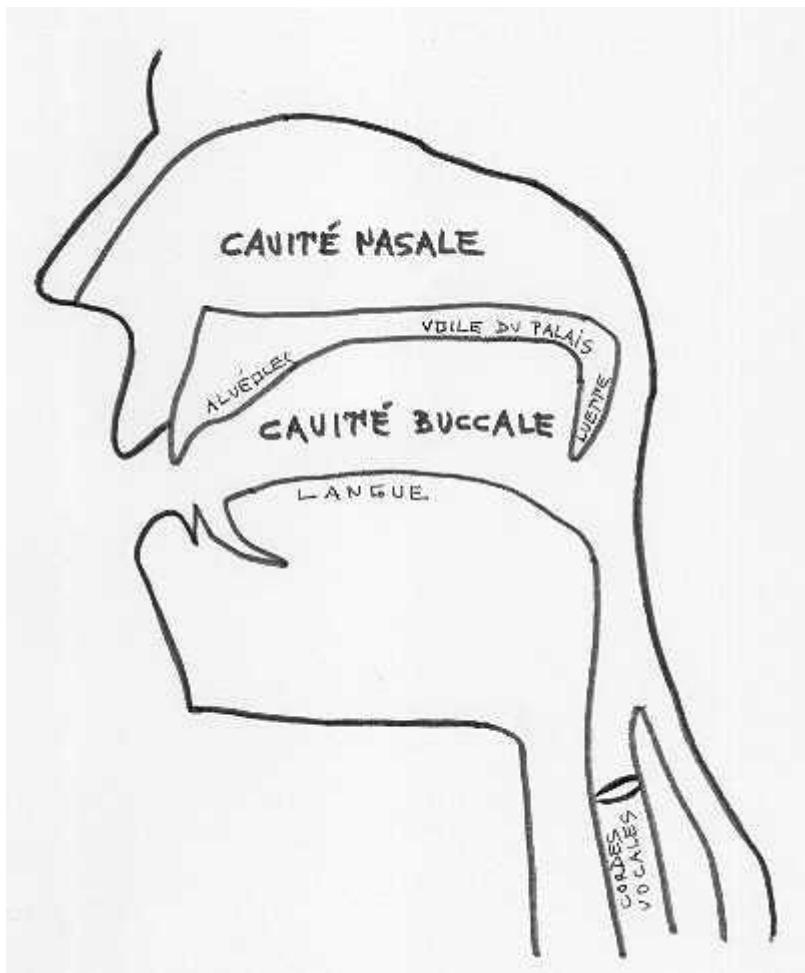
Le courant d'air sort des **poumons** et passe par la **trachée**, où se trouve le **larynx**, une espèce de boîte cartilagineuse.

A l'intérieur du larynx se trouvent les **cordes vocales** ou la **glotte**. Lorsque les cordes vocales sont ouvertes on a une articulation sourde (par exemple le phonème [s]), tandis que lorsqu'elles se rapprochent et vibrent on a une articulation sonore (par exemple le phonème [z])

La **cavité buccale** comprend les **lèvres**, la **langue** (où nous pouvons distinguer l'**apex** et le **dos**), les **dents**, les **alvéoles** (derrière les dents supérieures), le **palais dur**, le **voile du palais** et la **luette**.

La **cavité nasale** comprend les **fosses nasales** et se termine par le nez.

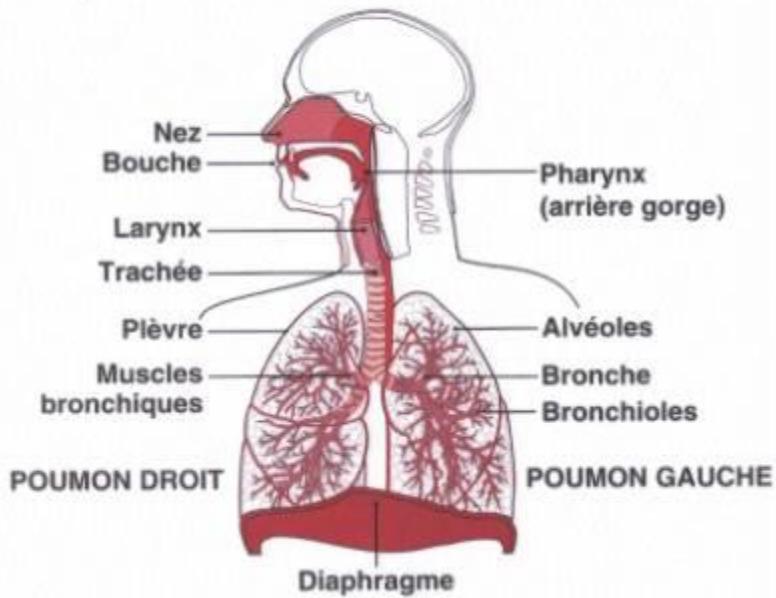
### L' APPAREIL PHONATOIRE



---

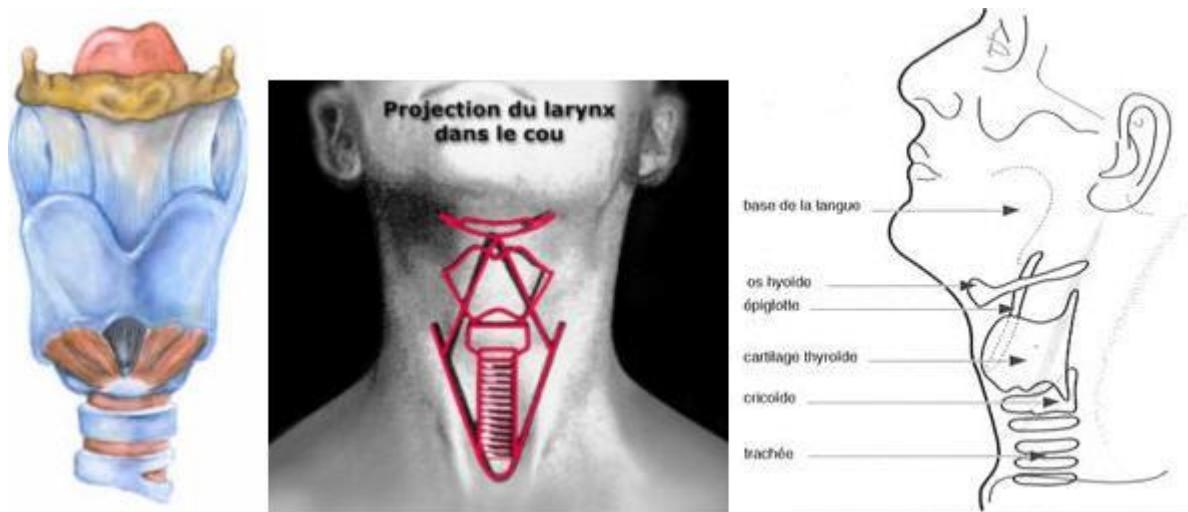
La respiration: inspiration - expiration

# APPAREIL RESPIRATOIRE

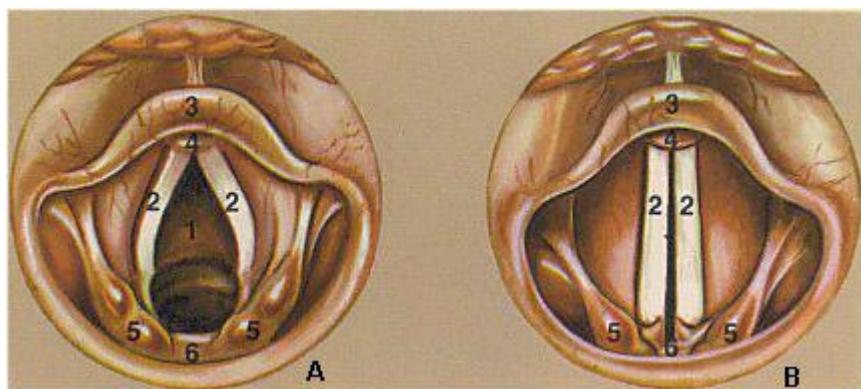


## Le larynx

organe composé de 4 cartilages situé entre la trachée et le pharynx.



## Les cordes vocales



in [Ocorphumano](#)

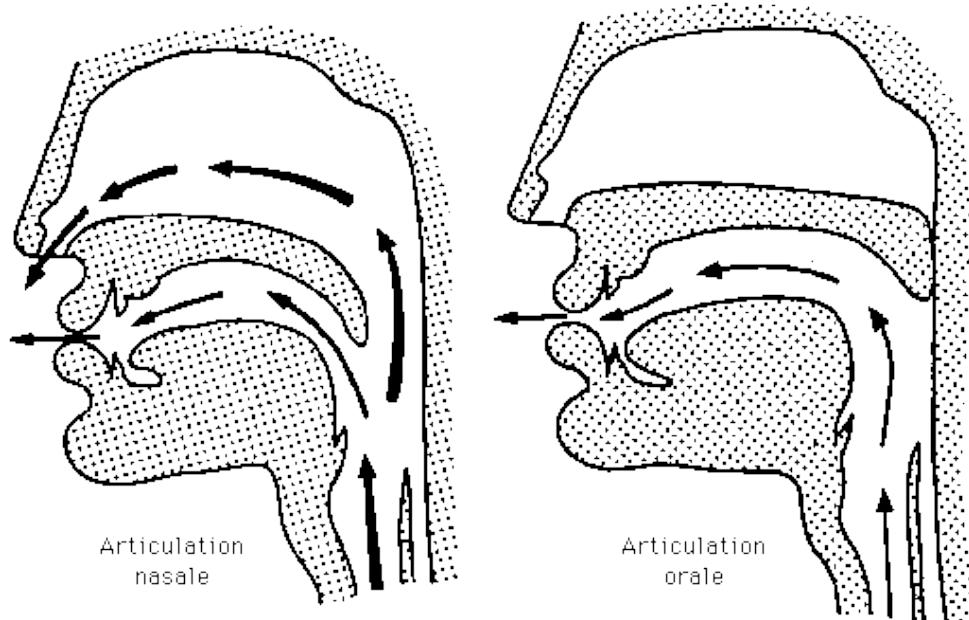
A. Glotte pendant la respiration      B. Glotte pour la phonation  
 1. Glotte    2. Cordes vocales    3. Epiglotte    5. Cartilages arytenoïdes

---

Le voile du palais / la cavité nasale

Le voile du palais: abaissé / relevé

voyelles: articulation **nasale/ orale**



in [Introduction à la phonétique](#)

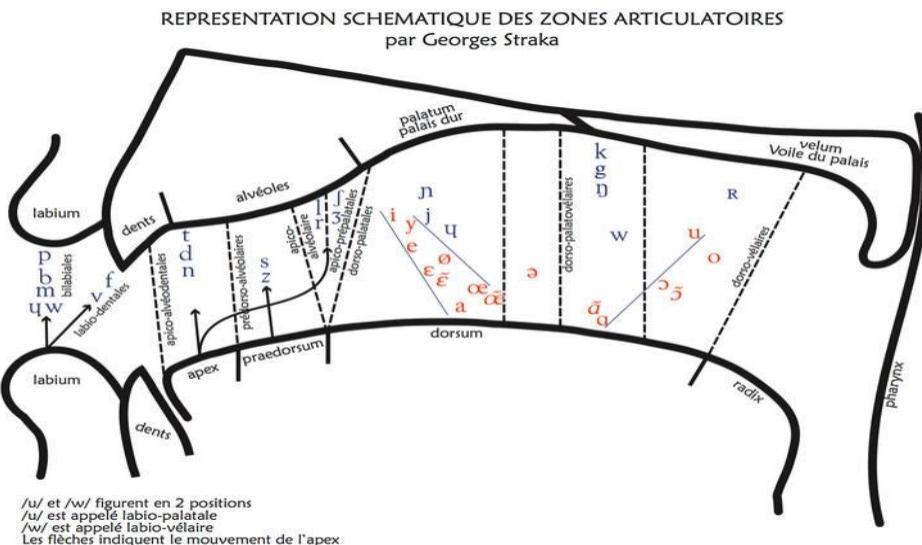
## La cavité buccale

Les lèvres: labialisation et arrondissement



La langue: articulation apicale / dorsale

**Les parties du palais:** articulation dentale / alvéolaire / palatale / vélaire



G.Straka, *Album phonétique*

## Le passage de l'air

- libre (voyelles)
- rétréci ou arrêté momentanément (consonnes)

## Travaux dirigés

### I. QCM

Pour chaque question, cochez la ou les propositions exactes.

1. L'appareil respiratoire intervient dans la production de la parole au niveau :

[ ] Des poumons

[ ] De la trachée

[ ] Du larynx

[ ] Des cordes vocales

Réponse: poumons, trachée

Explication : Les poumons et la trachée acheminent le flux d'air nécessaire à la mise en vibration des cordes vocales situées dans le larynx.

2. Les cordes vocales sont constituées de :

[ ] Cartilage

[ ] Tendons

[ ] Ligaments

[ ] Muqueuse

Réponse : Muqueuse, ligaments

Explication : Les cordes vocales comportent des ligaments vocaux ainsi qu'une muqueuse. Le cartilage et les tendons sont absents.

## II. Vrai/Faux

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

1. Le pharynx fait partie des organes supraglottiques. VRAI

Explication: Le pharynx est situé au-dessus du larynx, d'où le terme supraglottique.

2. La glotte désigne l'espace interdentaire. FAUX

Explication: La glotte correspond à l'espace entre les cordes vocales. L'espace interdentaire n'a pas de nom spécifique.

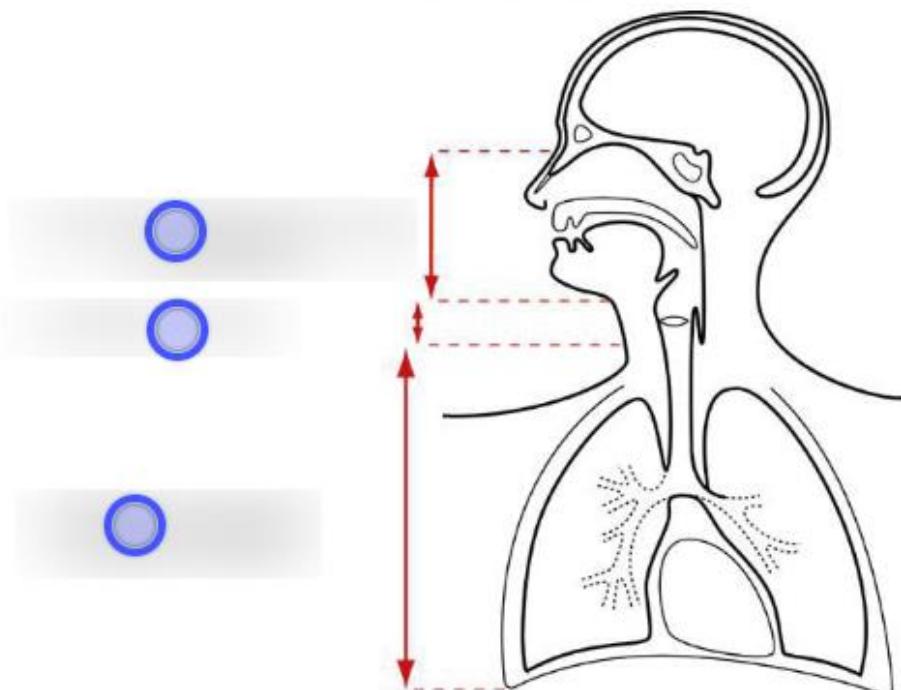
3. La cavité nasale intervient dans certains sons comme [m]. VRAI

Explication: Pour les consonnes nasales, le voile du palais s'abaisse pour permettre à l'air de passer par le nez.

### III. Schémas

Lédez les organes de l'appareil phonatoire sur le schéma ci-dessous :

**Schéma de l'appareil phonatoire**



**Corrigé :**

1. Poumons
2. Trachée
3. Larynx
4. Cordes vocales
5. Pharynx
6. Langue
7. Voile du palais
8. Cavité nasale

#### **IV. Questions ouvertes**

1. Quel est le rôle des cordes vocales dans la production de la parole ? (5 lignes)

Corrigé: Les cordes vocales, situées dans le larynx, ont pour fonction de transformer le courant d'air expiré par les poumons en un son laryngé par la mise en vibration de la glotte (espace intercordal). Ce son glottal est ensuite modulé par les organes supraglottiques pour produire les phones caractéristiques d'une langue. Les cordes vocales sont donc l'élément clé permettant la phonation, à partir d'une simple expiration pulmonaire.

2. Qu'est-ce que la coarticulation et pourquoi est-elle importante en phonétique articulatoire ? (5 lignes)

Corrigé : La coarticulation désigne l'influence des sons adjacents sur l'articulation d'un son donné. Par exemple, la réalisation d'une consonne varie légèrement selon la voyelle qui suit (coarticulation progressive). Ce phénomène gradient et contextuel est essentiel en phonétique articulatoire car il tempère la vision typologique des "archétypes" de sons.

# **Cours n°4 : Les voyelles**

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** Les voyelles

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

- I. Les objectifs du cours
- II. Le contenu du cours
  - II.1. La distinction entre le phone, le phonème, le graphème et le morphème
  - II.2. L'étymologie du terme de voyelle
  - II.3. La définition de la voyelle
  - II.4. La représentation schématique des voyelles
  - II.5. Remarques
  - II.6. Le trapèze vocalique

## **I. Les objectifs du cours :**

A l'issue du cours, les étudiants seront capables de faire la différence entre les phones, les phonèmes, les graphèmes et les morphèmes, d'établir le classement des voyelles selon l'aperture, la position de la langue dans la cavité buccale, la forme des lèvres et la voie d'échappement du souffle expiratoire.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. La distinction entre les phones, les phonèmes, les graphèmes et les morphèmes :**

Le phone est l'unité minimale non-pertinente du langage humain à laquelle s'intéresse le phonéticien, que le phonème est le segment de base non-distinctif dont s'occupe le phonologue, celui dont la fonction est de modifier le sens des monèmes. C'est la raison pour laquelle la phonologie est appelée la phonétique fonctionnelle.

Concernant le graphème, il s'agit de «*la plus petite unité distinctive de l'écriture, lettre ou groupe de lettres correspondant à un phonème.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1041).

Le morphème, chez André MARTINET, dans son ouvrage qui s'intitule «*Eléments de linguistique générale*», est «*le monème grammatical*» (MARTINET, A., 2008 : 4).

Notons que le terme de «morphème» est l'équivalent de celui de «grammème» (POTTIER, B., 1962 : 239).

A l'opposé du phone, du phonème et du graphème, le morphème est porteur de sens (il est doté d'un sens).

## **II.2. L'étymologie du terme de voyelle :**

Etymologiquement, le terme de voyelle est d'origine latine, il dérive «*de vocalis qui signifie voix*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2418).

Le terme de voix est défini ainsi : il s'agit de «*l'ensemble des sons produits par la vibration des cordes vocales.*» (Ibid., p. 2410).

La voix s'emploie comme synonyme de voyelle car toutes les voyelles du français sont sonores ou voisées : lors de leur articulation, les cordes vocales se meuvent (elles bougent).

## **II.3. La définition de la voyelle :**

La voyelle est «*un son sonore, dont la production est accompagnée de vibration des cordes vocales. De plus, on parle d'un son pur car lors de sa réalisation, l'air ne rencontre aucun obstacle sur son passage dans la cavité buccale et les fosses nasales.*» (GARDES-TAMINE, J., 2008 :9).

## **II.4. La représentation schématique des voyelles :**

Les voyelles sont, habituellement, représentées «*par une figure géométrique, appelée le trapèze vocalique*» (LEON, M., et LEON, P., 2004 : 21). Elle comprend deux axes : l'un est vertical, l'autre est horizontal. Le premier indique l'aperture, «*l'ouverture du chenal buccal pendant l'émission d'un phonème.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 39).

L'aperture permet de scinder les voyelles du français en voyelles fermées ou hautes «*qui sont produites avec les mâchoires serrées et une position haute de la langue, c'est-à-dire avec la langue qui se rapproche du palais sans gêner l'écoulement de l'air (ex. [u])*», en voyelles mi-fermées ou mi-hautes «*qui se réalisent avec les mâchoires qui se desserrent et une position un peu plus basse de la langue (ex. [o])*», en voyelles mi-ouvertes ou mi-basses «*qui s'articulent avec les mâchoires qui se desserrent encore et la langue qui s'abaisse (ex. [ɛ])*», en voyelles ouvertes ou basses «*qui se prononcent avec les mâchoires qui s'ouvrent et une position basse de la langue, de sorte que le chenal buccal est ouvert (ex. [a]).*» (Ibid. p.351).

Le second, l'axe horizontal du trapèze vocalique, indique, en premier lieu, la position de la langue dans la cavité buccale : la voyelle est antérieure lorsqu'elle «*se réalise avec la masse de la langue qui s'avance dans la partie antérieure de la bouche, comme elle s'élève en même temps vers le palais dur. Une voyelle antérieure est dite, aussi, palatale parce qu'elle est produite au niveau du palais dur, des dents ou des lèvres (ex. [e]).*» (Ibid., p.36). La voyelle postérieure est «*celle dont le point d'articulation se trouve en arrière de la cavité buccale (ex. [ɔ]).*» (Ibid., p.386).

En deuxième lieu, l'axe horizontal indique la forme des lèvres : la voyelle est arrondie ou labiale quand elle «se réalise avec l'arrondissement des lèvres, avec les lèvres projetées vers l'avant comme pour siffler (ex. [y]).» (Ibid., p.48). Une voyelle nonarrondie ou écartée est «celle qui s'articule avec les lèvres tendues, avec les lèvres écartées comme pour rire (ex. [i]).» (Ibid., p.341).

Il indique, en troisième lieu, la voie d'échappement du souffle expiratoire : une voyelle *orale* «se réalise par une élévation du voile du palais qui détermine la fermeture des fosses nasales et l'écoulement de l'air expiratoire à travers la cavité buccale (ex. [ɸ]).» (Ibid., p. 348).

Une voyelle nasale est «un phonème caractérisé du point de vue articulatoire par l'écoulement d'une partie de l'air issu du larynx à travers les fosses nasales grâce à l'abaissement de la luette (ex. [œ̃]).» (Ibid., p.332).

## II.5. Remarques :

- Il existe une voyelle centrale, neutre, qui se nomme le schwa ou le [ə] caduc.
- Le système phonologique du français comprend 16 voyelles, dont 12 orales et 4 nasales.
- Les voyelles orales sont les suivantes : [y], [u], [i], [e], [o], [ø], [ə], [ɛ], [ɔ], [œ], [ɑ] et [ɑ̃].
- Les voyelles nasales sont les suivantes : [œ̃], [ɛ̃], [œ̃̃] et [ɑ̃̃].

## II.6. Le trapèze vocalique :

Fermées antér. non-arr.antér. arr. centrale postér. non-arrondies postér. arrondies

[i]	[y]	[u]
Mi-fermées [e]	[ø]	[o]
Mi-ouvertes [ɛ] [œ̃]	[œ̃] [œ̃̃]	[ɔ] [œ̃̃]
Ouvertes [ɑ]	[ɑ] [ɑ̃]	

Cette figure représente «le trapèze vocalique» (LEON, M., et LEON, P., 2004 : 25)

# Cours n° 5 : Les consonnes

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** Les consonnes

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

- I. Les objectifs du cours
- II. Le contenu du cours
  - II.1. L'étymologie du terme de consonne
  - II.2. La définition de la consonne
  - II.3. Le classement des consonnes
    - II.3.1. Le mode d'articulation
    - II.3.2. Le point d'articulation

## **I. Les objectifs du cours :**

Au terme de la séance, les étudiants seront en mesure de distinguer entre les voyelles et les consonnes, d'établir le classement des consonnes selon le mode et le lieu d'articulation.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. L'étymologie du terme de consonne :**

Etymologiquement, le terme de consonne est d'origine latine ; il dérive de «*consona qui signifie dont le son se joint à.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 450). En partant de là, nous disons que la consonne est un son qui accompagne un autre se nommant la voyelle. En d'autres termes, il s'agit d'un son qui ne fonctionne pas seul, il fonctionne avec une voyelle. C'est un phonème qui ne peut à lui seul constituer une syllabe : pour qu'il y ait une syllabe, la présence de la voyelle est indispensable.

Elle est considérée comme le noyau (le centre) de la syllabe.

### **II.2. La définition de la consonne :**

La consonne est «*un son comportant une obstruction, totale ou partielle, en un ou plusieurs points du conduit vocal.*» (DUBOIS, J. et al. 1973 : 116). Autrement dit, il est question d'un son du langage humain qui se réalise avec un passage de l'air presque fermé (avec une constriction) ou complètement fermé (avec une occlusion).

### **II.3. Le classement des consonnes :**

En phonétique du français, les consonnes sont classées en fonction du mode et du point d'articulation.

### **II.3.1. Le mode d'articulation :**

C'est la façon dont se réalise une consonne. Il concerne, en premier lieu, la sonorité (le voisement ou la résonance) : les consonnes se répartissent en consonnes sonores ou voisées, dont la production comprend la vibration des cordes vocales, et en consonnes sourdes ou non-voisées, dont la prononciation ne fait pas intervenir leur vibration. Les consonnes sonores ou voisées sont les suivantes : [b], [m], [d], [n], [g], [ŋ], [ɳ], [v], [z], [ʒ], [r], [ɹ], [ɣ] et [l].

Les consonnes sourdes ou non-voisées sont les suivantes : [p], [t], [k], [f], [s] et [ʃ].

Le mode d'articulation concerne, en deuxième lieu, la voie d'échappement du souffle expiratoire : la consonne est orale lorsqu'elle se réalise avec une élévation du voile du palais, ce qui provoque la fermeture des fosses nasales et l'air s'échappe à travers la cavité buccale. Elle est nasale quand elle s'articule avec l'abaissement du voile du palais, ce qui permet à l'air expiratoire de passer par le nez en même temps que par la bouche.

Il concerne, en troisième lieu, la façon dont le passage de l'air est obstrué :

lorsque la consonne se prononce avec un passage de l'air totalement fermé, pendant un bref instant, elle est dite : «occlusive». Elle s'appelle ainsi car elle est produite avec une occlusion, la fermeture complète et momentanée de la cavité buccale, suivie par une ouverture : la bouche s'ouvre et l'air sort brusquement. Une occlusive se nomme, également, une explosive en raison du bruit d'explosion que l'on entend au terme de l'occlusion. Quand la consonne se prononce avec une constriction (un rétrécissement) du chenal buccal, elle s'appelle une constrictive (une fricative ou une spirante). Le resserrement de la bouche, qui entraîne sur le plan auditif un bruit de friction ou de sifflement, est dû au passage difficile de l'air à travers les parois de la cavité buccale.

### **II.3.2. Le point d'articulation :**

Il permet de situer (localiser) exactement le lieu (la zone) où s'effectue la réalisation d'une consonne.

#### **II.3.2.1. Les bi-labiales :**

Etymologiquement, le terme de bi-labiales est de souche latine, il est constitué de deux éléments : le premier, bi-, vient «du latin *bis* qui signifie *deux*.» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 216). Le second, labiales, dérive «du latin *labium*, dont le sens est *lèvres*.»(Ibid., p. 1248).

En partant de là, nous disons que les bilabiales sont des occlusives qui se prononcent avec les deux lèvres. Elles sont produites avec la fermeture complète et momentanée de la cavité buccale, suivie par une ouverture : la bouche s'ouvre et l'air expiratoire sort brusquement et

l'on entend un bruit qui se nomme l'explosion. C'est pourquoi les bi-labiales sont des explosives. Il existe deux bi-labiales orales, le [p], le [b], et une bilabiale nasale, le [m].

#### **II.3.2.2. Les apico-dentales :**

Une apico-dentale est une occlusive qui se réalise «*avec l'apex de la langue (la pointe de la langue) contre les dents.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 41).

Les apico-dentales sont les suivantes : le [t], le[d], deux consonnes orales, et le [n], une consonne nasale.

#### **II.3.2.3. Les dorso-vélaires :**

Une dorso-vélaire est une occlusive qui se prononce «*avec le dos de la langue contre le voile du palais.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 679).

Il existe deux consonnes dorso-vélaires orales, le [k], le [g], et une dorso-vélaire nasale, le [ŋ], qui correspond au trigramme «ing». Cette dernière consonne est présente dans les anglicismes (les emprunts à l'anglais).

#### **II.3.2.4. Les dorso-palatales :**

Une dorso-palatale est une *occlusive* qui s'articule «*avec une élévation du dos de la langue contre le palais dur.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 329).

Une dorso-palatale se nomme, également, une consonne mouillée car «*elle produit pendant l'émission un son analogue à [j].*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1446).

Il n'y a qu'une seule dorso-palatale nasale, le [ɲ], qui correspond à la graphie «gn».

#### **II.3.2.5. Les labio-dentales :**

Une labio-dentale est une constrictive (une fricative ou une spirante) «*dont l'articulation comporte un rapprochement ou un contact de la lèvre inférieure et des incisives supérieures.*»(DUBOIS, J. et.al. 1973 : 273).

Notons que lors de la réalisation d'une labio-dentale, on fait sortir l'air de la bouche. Les labiodentales sont les suivantes : [f] et [v].

#### **II.3.2.6. Les apico-alvéolaires :**

Une apico-alvéolaire est une constrictive qui s'articule «*avec la pointe de la langue contre les alvéoles.*» (Ibid., p.41).

Les apico-alvéolaires sont les suivantes : [l] et [r].

#### **II.3.2.7. Les apico-dentales :**

Une apico-dentale est une constrictive qui se prononce «*avec la pointe de la langue contre les dents.*» (Ibid., p.41).

Les apico-dentales sont les suivantes : [s] et [z]. Ces deux fricatives se nomment, aussi, les sifflantes en raison du bruit de sifflement qui caractérise leur réalisation.

#### **II.3.2.8. Les pré-palatales :**

Une pré-palatale est une constrictive «*articulée au niveau de la partie antérieure du palais dur avec la pointe ou le dos de la langue.*»(Ibid., p. 390).

Il existe deux pré-palatales, le [ʃ] et le [ʒ]. Les pré-palatales s'appellent, également, les chuintantes, à cause du bruit de chuintement qui caractérise leur production. Ce sont deux consonnes arrondies ou labiales, articulées avec les lèvres projetées vers l'avant comme pour siffler.

#### **II.3.2.9. Les dorso-uvulaires :**

Une dorso-uvulaire est une constrictive «*réalisée par le contact ou le rapprochement de l'extrémité du voile du palais ou luette (en latin uvula) contre la partie postérieure du dos de la langue.*» (Ibid., p. 505).

Les dorso-uvulaires sont les suivantes :

Le [χ] fricatif dit «parisien, s'articulant «*avec la partie postérieure du dos de la langue qui forme un rétrécissement du passage de l'air contre la luette.*» (Ibid.).

Le [r] dit «grasseyé» produit «*par la vibration de la luette contre la partie postérieure du dos de la langue.*» (Ibid., p.240).

#### **Remarques :**

- a. Le [r] apical (roulé), le [r] grasseyé et le [χ] fricatif dit «parisien» sont des variantes du phonème /r/.
- b. Le [r] apical (roulé) et le [r] grasseyé sont deux vibrantes. Le premier se prononce avec la vibration de l'apex de la langue contre les alvéoles. Le second s'articule avec la vibration de la luette contre la partie postérieure du dos de la langue.

# **Cours n° 6 : Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes)**

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes)

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition du terme de glides

II.2. Les raisons à l'origine de l'appellation semi-voyelles

II.3. Les causes qui sont derrière la dénomination semi-consonnes

II.4. Les mots se réalisant avec le glide yod [j]

II.5. Ceux s'articulant avec le glide ué [ɥ]

II.6. Ceux se prononçant avec le glide oué ou digamma [w]

## **I. Les objectifs du cours :**

A l'issue de la séance, les étudiants seront capables de faire la différence entre les trois classes des phones, les voyelles, les consonnes et les glides. Ils seront en mesure de distinguer entre les mots se réalisant avec le [j], ceux s'articulant avec le [ɥ] et ceux se prononçant avec le [w].

Le cours se fixe pour objectif de leur faire découvrir les raisons qui sont à l'origine de la dénomination semi-voyelles, celles qui sont derrière l'appellation semi-consonnes.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. La définition du terme de glides :**

*«Le terme de glides, emprunté à la phonétique anglaise, désigne les phonèmes appelés traditionnellement et avec une grande imprécision semi-consonnes ou semi-voyelles.*

*Ces phonèmes, comme le [j] de [pje] «pied», le [w] de [wi] «oui», le [ɥ] de [nyɥi] «nuit», constituent une classe de phonèmes au même titre que les consonnes et les voyelles, caractérisés par le fait qu'ils ne sont ni vocaliques, ni consonantiques.»*

(DUBOIS, J. et. al. 1973 : 233).

### **II.2. Les raisons à l'origine de l'appellation semi-voyelles :**

Les glides se nomment les semi-voyelles car ils ont les traits articulatoires des voyelles : ils sont très fermés, plus fermés que les voyelles auxquelles ils correspondent, le [j] correspond à la voyelle [i], le [ɥ] renvoie à la voyelle [y] et le [w] à la voyelle [u], ils sont antérieurs ou postérieurs, écartés ou arrondis, oraux, sonores ou

voisés.

### **II.3. Les causes qui sont derrière la dénomination semi-consonnes :**

Les glides sont appelés les semi-consonnes parce qu'ils possèdent les traits articulatoires des consonnes : ils sont constrictifs (fricatifs), brefs.

### **II.4. Les mots se réalisant avec le glide yod [j] :**

Le glide yod [j] est présent dans les mots qui s'écrivent avec le graphème «i» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. «pied» [pje], «union» [ynjɔ̃], «unifier» [ynifje], «camion» [kamjɔ̃]), dans ceux qui contiennent le graphème «y» suivi d'une voyelle (ex. «yacht» [jɔt], «myope» [mjɔp]), dans ceux qui comprennent les graphèmes «ail-aille», «eil-eille», «euil-euille» (ex. «l'ail» [laj], «travail» [travaj], «accueil» [akoej], «corail» [kɔraj], «retrouvailles» [r(ə)truvaj], «feuille» [foej], «écureuil» [ekyroej], «orgueil» [ɔrgoej], «abeille» [abej], «réveil» [revɛj]), dans certains mots qui s'orthographient avec «ill» (ex. «famille» [famij], «brillant» [brijã], «bille» [bij], «billard» [bijar], «coquille» [kɔkij], «vrille» [vrij]), dans ceux qui comportent la graphie «tion» qui se prononcent [sjɔ̃] (ex. «notion» [nosjɔ̃], «potion» [posjɔ̃], «portion» [pɔrsjɔ̃], «attention» [atāsjɔ̃], «multiplication» [myltiplikasjɔ̃]).

### **II.5. Ceux s'articulant avec le glide ué [ɥ] :**

Le glide ué[ɥ] se rencontre dans les mots qui s'écrivent avec le graphème «u» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. «éternuer» [eternɥe], «muet» [mɥe], «juin» [ʒɥɛ], «puer» [pɥe], «continuation» [kɔtinɥasjɔ̃], «constituer» [kɔstitɥe]).

### **II.6. Ceux se prononçant avec le oué [w] :**

Le glide oué[w] est présent dans les mots qui contiennent le digramme «ou» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. «oui» [wi], «l'ouïe» [lwi], «Ouagadougou» [wagadugu], «Ouargla» [wargla], «Oued-Souf» [wedsuf], «l'ouest» [lwest], «pingouin» [pɛgwɛ]), dans certains mots commençant par «w» (ex. «Wallonie» [walɔni], «Washington» [wasintɔn], «wi-fi» [wifi]), dans les mots qui s'orthographient avec le digramme «oi» (ex. «loi» [lwa], «roi» [rwa], «foi» [fwa], «moi» [mwa], «trois» [trwa], «voyager» [vwajaze], «danois» [danwa], «suédois» [sqedwa]).

# Cours n° 7 : La transcription phonétique (la transcription en A.P.I)

---

**Module :** Phonétique articulatoire

**L'intitulé du cours :** La transcription phonétique (la transcription en A.P.I)

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition de la transcription phonétique

II.2. La cause à l'origine de la création de l'A.P.I

II.2.1. Exemples ayant trait à la non-correspondance de l'écrit à l'oral

II.3. Les classes des phonèmes (rappel)

## **I. Les objectifs du cours :**

Le cours se fixe pour objectifs de faire découvrir aux étudiants les symboles de l'Alphabet phonétique international, de leur faire comprendre qu'au sein de ce système conventionnel, chaque son correspond à un seul signe.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. La définition de la transcription phonétique :**

La transcription phonétique d'un énoncé oral est «*la notation, à l'aide d'un alphabet conventionnel, de la séquence des sons phonétiques qui composent cet énoncé.*» (LONCHAMP, F., 2010 : 1).

En d'autres termes, c'est la transcription de la parole au moyen d'un système de signes au sein duquel chaque symbole renvoie à un seul son. Le système dont il est question, appelé l'A.P.I, est conventionnel car les spécialistes conviennent d'utiliser un ensemble de symboles pour noter les unités minimales de l'oral de toutes les langues du monde (il est utilisé internationalement). Notons que les signes dont on fait usage pour représenter les phonèmes du français constituent un sous-ensemble de l'A.P.I.

### **II.2. La cause à l'origine de la création de l'A.P.I :**

Les phonéticiens ont eu l'idée de forger l'A.P.I parce que «*la graphie traditionnelle, utilisant un alphabet de vingt-six lettres, n'est pas suffisante dans la mesure où il y a rarement correspondance entre la représentation orthographique et la prononciation.*» (Ibid.).

Autrement dit, l'A.P.I a été créé car en français, on ne parle pas forcément comme on écrit et on n'écrit pas comme on parle.

### **II.2.1. Exemples ayant trait à la non-correspondance de l'écrit à l'oral :**

Pour étayer nos dires, nous citons les exemples suivants :

Le premier se rapporte au graphème «x» qui correspond à plusieurs réalisations : [ks] dans [taksi], [mikst], [bɔks], [faks] ; [gz] dans [ɛgzɛrsis], [ɛgziʒe], [gzenɔfɔbl] ; [s] dans [sis], [dis], [brysel], [osɛr] ; [z] dans [døzjɛm], [sizjɛm], [dizjɛm].

Le deuxième exemple est celui du verbe faire au présent de l'indicatif à la première personne du pluriel et à l'imparfait de l'indicatif à toutes les personnes : les articulations [fəžɔ], [fəze], [fəzjɔ̃] et [fəzje] diffèrent des transcriptions orthographiques «faisons», «faisais», «faisait», «faisaient», «faisions» et «faisiez» (BOUSSEBAT, O., 2016 : 23-24).

### **II.3. Les classes des phonèmes:**

En guise de rappel, le système phonologique du français comprend trois classes de phonèmes : les voyelles, les consonnes et les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes).

#### **II.3.1. Les voyelles :**

Les voyelles se scindent en voyelles orales et en voyelles nasales.

##### **II.3.1.1. Les voyelles orales :**

Le [a] antérieur (ex. ami, arriver, Afrique, bail, Anne, parler).

Le [a] postérieur (ex. âne, crâne, câble, âge, gâteaux, plâtre, lâcher, grâce, enchâsser, pas, gras, tas, verglas, coutelas).

##### **Remarque :**

En phonétique du français, la différence entre le [a] antérieur et le [a] postérieur est facilitée par certaines marques graphiques comme la présence de l'accent circonflexe, du «s» graphique, final, qui ne se prononce pas.

Le [e] mi-fermé, correspondant sur le plan graphique à la lettre «é», est présent en syllabe ouverte (en position finale) (ex. né, nez, mangé, allé, marcher, avancer).

Il renvoie, également, à la terminaison du futur simple à la première personne du singulier (ex. je mangerai, je finirai).

Le [ɛ] mi-ouvert, se rapportant sur le plan graphique aux lettres «è» et «ê», se rencontre en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne (ex. mer, mère, fête, bête, pièce, père, nièce, Norvège, Suède, terre, ver, faire, cher, chère, belle).

Il correspond, aussi, aux terminaisons de l'imparfait «ais», «ait», «aient», et à celles du conditionnel présent «rais», «rait» et «raient».

##### **Remarque :**

Concernant le présent de l'indicatif des verbes avoir à la première personne du singulier «j'ai», savoir à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier «je sais», «tu sais», «il/elle sait», être à la deuxième et à la troisième personne du singulier «tu es», «il/elle est», faire à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier «je fais», «tu fais», «il/elle fait», il s'articule avec un timbre intermédiaire entre la mi-fermeture et la mi-ouverture.

A propos des déterminants monosyllabiques, «les», «des», «ces», «mes», «tes», «ses», et la conjonction de coordination «et», ils s'articulent avec un timbre intermédiaire entre la mi-fermeture et la mi-ouverture.

Le [o] mi-fermé est présent dans les mots qui s'orthographient avec le graphème «ô», sauf dans «hôpital», dans ceux qui contiennent le «o» placé devant le «s» se prononçant [z], dans ceux s'écrivant avec la même lettre placée devant la graphie «tion» s'articulant [sjɔ̃]. Cette voyelle orale se rencontre en position finale d'un mot. Elle renvoie, également, aux graphèmes «au», «aux» et «eaux» (ex. côtoyer, côté, côtelette, clôturer, rôder, dôme, tôt, chose, rose, cause, dose, oser, métamorphose, notion, caution, potion, émotion, sot, pot, mot, aussi, autrui, gâteaux, château).

Le [ɔ] mi-ouvert se rencontre en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne, en syllabe ouverte initiale ou médiane (ex. gomme, sol, vol, évoluer, soleil, sommaire, vocal, vociférer, volume, vomir, orthographe, ordonnance, orthopédie, orthophonie).

Le [ø] mi-fermé renvoie aux graphèmes «oeu» et «eu» en position finale (en syllabe ouverte), au digramme «eu» devant les consonnes [z], [ʒ], [k], [t], [d] ou le groupe consonantique [tr] (ex. ex. voeu, feu, pneu, deux, peu, heureux, heureuse, Maubeuge, meute, pleutre).

Le [œ] mi-ouvert correspond aux graphèmes «eu» et «oeu» en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne, un groupe consonantique, ou un glide, à la lettre «u» dans certains mots d'origine anglaise (ex. leur, peur, meuble, oeuvre, veulent, seuil, sœur, cœur, bœuf, blush, pick-up, hold-up).

Le [u] correspond au digramme «ou» (ex. bijou, chou, cou, fou, genou, pou, roue, tout, vous).

Le [y] renvoie à la lettre «u» (ex. au fur et à mesure, dune, fusée, sur, rue, voiture, vu).

Le [i] correspond aux graphèmes «i» et «y» (ex. bicyclette, citadelle, citadin, citation, cycle, dire, hypermétrope, piscine, pitié, lire, rire, système).

Le [ə], appelé le schwa ou le [ə] instable, caduc, est présent dans des mots comme «premier», «le», «entrepreneur», «département», «parlement», «tournevis», «centreville, renforcement, Gendarmerie».

### **II.3.1.2. Les voyelles nasales :**

[ã] se rencontre dans les mots qui s'orthographient avec «an», «am», «en», «em» et «ent» (ex. maman, banc, ancre, ancêtre, ancien, anchois, ampoule, amphibia, ample, ampleur, amphithéâtre, ampère, amputation, amplitude, amplifier, estampe, encore, ensemble, endormir, endosser, endroit, enduire, endurer, enfance, l'enfer, content, engagement, engouement, employer, empocher, emporter, emprunt, emprisonner, emphatique, empêcher).

Le [ɔ̃] correspond aux diagrammes «on» et «om» (ex. oncle, oncologie, onctueux, onde, ongle, onze, tronc, tronçon, tronquer, bombe, nombril, ombre, tomber, trombe, trompette).

Le [ɛ̃] renvoie aux graphèmes «ain», «aim», «ein», «in», «im», «yn», «ym» (ex. bain, main, pain, essaim, faim, ceinture, peindre, peinture, teinture, syntaxe, syndicat, synchronie, syncope, symbole, symbiose, sympathie, symphonie, symposium, symptôme).

Le [œ̃] correspond aux graphèmes «un» et «um» (ex. défunt, emprunt, lundi, parfum, humble).

#### **Remarque :**

Les voyelles nasales du français se caractérisent par la présence du tilde, «*un signe diacritique emprunté à l'orthographe espagnole et consistant en une barre horizontale placée au dessus du phone.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 488).

Notons qu'en castillan, le tilde se met sur la lettre «n» pour signaler une articulation proche de [n] en français (ex. Espāna).

#### **II.3.2. Les consonnes :**

##### **II.3.2.1. Les consonnes sonores (voisées) :**

Le [b] correspond au graphème «b» (ex. banane, barre, barrière, bicyclette, Blida, bon, bouteille, brusquement, buffet bureau, but).

Le [m] renvoie à la lettre «m» (ex. Madagascar, Malik, mendiant, mère, Mila, moment, mot, mur, myope).

Le [d] correspond au graphème «d» (ex. Dalila, désormais, dire, diurne, Dublin, dune, dur).

Le [n] correspond au graphème «n» (ex. Nadia, nager, nain, Nassim, navigation, négligence, népotisme, nord, norme, nourrisson).

Le [g] se rapporte au graphème «g» suivi du «a», du «o» et du «u» (ex. garantie, gare, gâteaux, guérir, gourmand, gourmette, goût, guillemets, guillotine, guitare).

Le [ŋ] correspond à la graphie «ing»(ex. building, footing, marketing, parking, shopping).

Le [ɲ] renvoie à la graphie «gn» (ex. campagne, enseignement, signal, signe, vigne).

Le [v] est en rapport avec les graphèmes «v» et «w» dans les mots d'origine germanique (ex. vacances, vacarme, vacataire, vaccin, vice-versa, vidéo, vif, vipère, virgule, virtuel, virus, viser, wagon, weber, Wolfsburg, Volkswagen, wassingue, weber).

Le [z] renvoie aux graphèmes «z» et «s» entre deux voyelles (ex. bizarre, maison, rose, Tipaza, vase, zéro, zézayer, zizanie, zone, zéro).

Le [ʒ] correspond aux graphèmes «j», «g» devant le «e», le «é», le «i» et l’«y» (ex. jamais, jambe, jaquette, jardin, jaune, je, jean, jeudi, jeune, jus, gentil, géographie, manger, gibier, gilet, girouette, gymnastique, misogynie).

Le [l] est en rapport avec la lettre «l» (ex. lame, lampe, latin, lézard, libre, Lila, Lille, liquide, Lisbonne, loup, lunettes, Lyon).

Le /r/ est un phonème qui comprend trois variantes : le [r] roulé (apical, bourguignon, marseillais), le [ʁ] dit «grasseyyé» et le [χ] fricatif dit «parisien» (ex. race, Rachid, radar, radical, raie, rail, rame, ranger, ratrapage, répéter, reporter, repos, représenter, revenir, trente).

#### **II.3.2.2. Les consonnes sourdes (non-voisées) :**

Le [p] transcrit phonétiquement le graphème «p» (ex. Paris, pays, pédale, père, pilier, pilule, plafond, plante, plastique, platane, pompe, poste, poteau, poupée, pour).

Le [t] note à l’oral la lettre «t» (ex. tante, terre, tête, tirer, tisane, tolérance, tomber, tourner, tousser, toute, traiter).

Le [k] correspond aux graphèmes «c» suivi du «a», du «o» ou du «u», «k», «qu», «ch» dans certains mots (ex. cadet, cadre, caduc, cafard, café, cafétéria, cage, caméra, camion, commencer, commun, campas, Constantine, costume, cube, culminant, culture, cumin, cumul, cure, kaolin, karaté, képi, kérosène, kidnapper, kif, kilomètre, kyste, ticket, quand, querelle, questionnaire, quête, queue, qui, quiétude, quinquagénaire, chamito-sémitique, chaos, chronomètre, diachronie, synchronie).

Le [f] transcrit phonétiquement les graphèmes «f» et «ph» (ex. faire, Farid, feu, feuilleton, fièvre, figure, fille, Finlande, fou, foulard, neuf, pharmacie, phonétique, phonologie, photographie).

Le [s] correspond aux graphèmes «s», «ss», «ç» devant le «a», le «o» et le «u», «c» devant le «e», le «é», le «i» et l’«y», «sc», «tion» se réalisant [sjɔ̃], «x» dans certains mots (ex. ça, je commençai, tu commenças, il/elle commença, nous commençâmes, vous commençâtes, un commerçant, je commence, j’ai commencé, celui, celle, cette, ciment, cirque, cisailles, ciseaux, citadin, citron, commençons, maçon, poinçon, soupçon, cycle, cylindre, cynophile, salle, stimuler, statut, stop, suivre, scénario, piscine, scie, science, stress, classe, multiplication, attention, notion, potion).

Le [ʃ] note les graphèmes «ch» dans certains mots, «sch» et «sh» (ex. chacal, chameau, changer, châtaigne, château, chat, chien, schwa, schéma, schiste, schilling, clash, cash, crash).

**Remarque :**

Il existe une consonne latente «*qui n'apparaît pas dans la chaîne parlée, mais dont on est obligé d'invoquer la présence dans le système de la langue pour expliquer certains phénomènes ; ainsi, le phonème dit «h aspiré» n'existe plus en français, mais sa présence comme consonne latente explique l'absence de liaison à l'initiale de certains mots comme héros, etc.*» (Ibid., p. 284).

### **II.3.3. Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes) :**

Le yod [j] est présent dans les mots qui s'orthographient avec le graphème «i» suivi d'une voyelle orale ou nasale, dans ceux s'écrivant avec la lettre «y» suivie d'une voyelle, dans ceux contenant les graphies «ail-aille», «eil-eille», «euil-euille», «ueil», «oeil», dans certains mots qui comprennent la graphie «ill», dans les mots comportant la graphie «tion» qui s'articule [sjɔ̃] (ex. accueil, ail, attention, bille, briller, camion, coquille, corail, émotion, famille, fauteuil, ferraille, feuille, gentille, multiplication, myope, nation, notion, oeil, orgueil, pied, portion, potion, retrouvailles, réveil, soleil, travail, unifier, union, yacht, Yacine, yaourt).

Le ué [ɥ] se rencontre dans les mots qui contiennent le graphème «u» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. continuation, continuons, contribuer, éternuer, juin, muet, puer, Suède).

Le oué ou digamma [w] est présent dans les mots s'orthographiant avec le digramme «ou» suivi d'une voyelle orale ou nasale, dans certains mots commençant par la lettre «w», dans ceux s'écrivant avec le digramme «oi» (ex. Algérois, Constantinois, croix, Danois, Stockholmois, foi, Hongrois, loi, moi, roi, Ouagadougou, Ouargla, Oued-Souf, ouest, Wallonie, Washington, wifi).

# Cours n° 8 : Le schwa (le chva)

---

**Module :** Phonétique corrective

**L'intitulé du cours :** Le schwa (le chva)

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

- I. Les objectifs du cours
- II. Le contenu du cours
  - II.1. L'étymologie du terme de schwa
  - II.2. Les dénominations du schwa
  - II.3. Remarque

## **I. Les objectifs du cours :**

Le cours se fixe pour objectifs de faire découvrir aux étudiants les appellations du schwa, de leur rappeler que l'absence de son articulation n'a aucun impact sur la compréhension du message oral, d'attirer leur attention sur la nécessité de le réaliser pour éviter une suite de trois consonnes.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. L'étymologie du terme de schwa :**

Etymologiquement, le terme de schwa est d'origine hébraïque, il dérive «du mot *chav* qui signifie rien, *vide.* » (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2051).

### **II.2. Les dénominations du schwa :**

Il existe trois appellations de cette voyelle orale :

#### **II.2.1. Le [ə] caduc, instable :**

Le schwa se nomme le [ə] instable car il apparaît, parfois, dans la chaîne parlée.

Parfois, il en disparaît et dans certains cas, sa réalisation est facultative.

Il s'appelle le [ə] caduc parce qu'il «est comparable à certaines espèces d'arbres, comme le cèdre et le pin, dont les feuilles persistantes pendent aux branches en hiver. Il peut, également, être comparé à d'autres espèces, dont les feuilles caduques tombent.» (Ibid., p. 283).

#### **II.2.2. Le [ə] neutre :**

Le schwa se nomme, ainsi, car il «est intermédiaire entre les positions cardinales (ni ouvert, ni fermé, ni antérieur, ni postérieur, ni arrondi, ni rétracté).» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 337).

#### **II.2.3. Le [ə] central (moyen ou mixte) :**

La voyelle orale à laquelle nous avons affaire s'appelle le [ə] central (moyen ou

mixte) car «*elle est réalisée avec la partie centrale du dos de la langue, rapprochée du milieu de la voûte palatine, par opposition aux voyelles antérieures et postérieures.* » (Ibid., p. 80).

### **II.3. Remarque :**

En phonétique du français, le schwa est proche de deux voyelles orales : la première est le [ø] mi-fermé, antérieur, arrondi, oral. La seconde est le [œ] mi-ouvert, antérieur, arrondi, oral. Pour étayer ces propos, notons que l'archiphonème /Ø/ transcrit le [ə] caduc, le [ø] et le [œ].

# Cours n° 9 : L'hiatus

---

**Module :** Phonétique corrective

**L'intitulé du cours :** L'hiatus

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

I. L'objectif du cours

II. Le contenu du cours

II.1. L'étymologie du terme "hiatus"

II.2. Sa définition

II.3. Les procédés permettant de l'éviter

## **I. L'objectif du cours :**

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les procédés permettant d'éviter l'hiatus.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. L'étymologie du terme "hiatus" :**

Etymologiquement, le terme "hiatus" est d'origine latine ; il dérive «du mot *hiare* qui signifie l'ouverture de la bouche.» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1090).

### **II.2. Sa définition :**

En phonétique, l'hiatus est défini ainsi : «il s'agit de la rencontre de deux voyelles, soit à l'intérieur d'un mot (ex. aérer, géant), soit entre deux mots énoncés sans pause : le premier se termine par une voyelle, le second commence par une autre (ex. tu as eu.» (Ibid.).

### **II.3. Les procédés permettant de l'éviter :**

Pour éviter l'hiatus, on fait appel aux procédés suivants :

Le premier est l'introduction d'un glide : dans l'exemple «béatitude», pour esquiver l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [e] et [a], on insère le glide [j]. On réalise [bejativityd]. Dans «kaolin», le glide [w] est introduit pour escamoter l'hiatus, la rencontre des voyelles [a] et [ɔ]. On articule [kawɔlɛ̃]. Dans «cahot», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [o], on recourt à l'ajout du glide [w]. On prononce [kawo]. Dans «crier», on fait usage du glide [j] pour éviter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [i] et [e]. On articule [krije]. Dans «oasis», pour esquiver l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [ɔ] et [a], on se sert du glide [w]. On réalise [ɔwazis].

Le deuxième moyen que l'on utilise pour contourner l'hiatus, la rencontre de deux voyelles appartenant à deux mots qui se suivent, dont le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre, est la liaison. Dans l'exemple «les enfants», pour que la voyelle orale [e] et la voyelle nasale [ã] ne se rencontrent pas, on fait appel à la liaison qui consiste à introduire la consonne [z]. On prononce [lezãfã].

Dans «deux heures», l'ajout de la consonne [z], qui renvoie à la liaison, permet d'escamoter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [ø] et [oe]. On prononce [døzoer].

Le troisième procédé pour se défaire d'un hiatus est l'introduction d'une consonne euphonique. «*L'euphonie est la qualité des sons agréables à entendre.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 200).

L'euphonie s'oppose à la cacophonie (à la dissonance) qui se définit ainsi : «*on donne le nom de cacophonie à une répétition, jugée désagréable à entendre, des mêmes sons. On peut citer comme exemple ce vers de Voltaire : Non, il n'est rien que Nanine n'honore.*» (Ibid., p. 72).

Dans l'exemple «a-elle changé?», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [ɛ], on additionne la consonne euphonique [t]. On articule [atɛlʃãʒe↑].

Dans «va-y!», la consonne [z] est introduite pour éviter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [i]. On réalise [vazi↓].

Notons qu'une consonne euphonique se nomme, également, un phonème éphelcystique, qui se définit ainsi : «*on donne le nom d'éphelcystique à certains sons qui peuvent s'ajouter à certaines finales vocaliques pour éviter l'hiatus.*» (Ibid., p. 194). Les consonnes euphoniques sont les suivantes : [l], [t] et [z].

Le quatrième moyen auquel on recourt pour escamoter l'hiatus est l'élation, dont la définition est la suivante : il s'agit «*de l'effacement d'un élément vocalique final d'un mot devant un élément vocalique initial d'un autre, devant un h muet ou devant certains mots commençant par le glide [j]. L'apostrophe est, en français, le signe graphique de l'élation.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 733).

Dans l'exemple «l'école», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [e], la première est supprimée. Elle est remplacée par l'apostrophe.

Dans «l'homme», pour esquiver l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [ə] et [ɔ], l'apostrophe se substitue au schwa.

Dans «s'il vous plaît», pour escamoter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [i] et [i], faisant partie de deux mots qui se suivent, l'apostrophe remplace la première.

Le cinquième procédé auquel on fait appel pour éviter l'hiatus est l'emploi d'un mot à la place d'un autre, sachant qu'ils ne sont pas du même genre. Dans «mon ardoise», pour

contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [a], appartenant à deux mots qui se suivent, l'adjectif possessif du genre féminin «ma» est remplacé par l'adjectif possessif du genre masculin «mon».

# Cours n° 10 : La liaison

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** La liaison

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

- I. L'objectif du cours
- II. Le contenu du cours
  - II.1. La définition de la liaison
  - II.2. Exemples relatifs à la liaison
  - II.3. Les types de liaison
    - II.3.1. Les liaisons obligatoires
    - II.3.2. Les liaisons facultatives
    - II.3.3. Les liaisons interdites
    - II.3.4. Les liaisons fautives

## **I. L'objectif du cours :**

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les types de liaison.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. La définition de la liaison :**

«*La liaison, en français, est un phénomène de sandhi, un terme hérité des anciens grammairiens de l'Inde. Il signifie, littéralement, mettre ensemble, joindre.* » (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 425).

En phonétique du français, ce terme est utilisé pour désigner les modifications de prononciation subies par les mots qui se lient. Ces changements se rapportent à l'adjonction d'une consonne entre deux mots qui se suivent, dont le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre.

La liaison est une forme de métaplasme, un changement phonétique «consistant dans l'altération d'un mot par la suppression, l'addition ou la permutation de phonèmes : l'élosion a trait à l'effacement de la voyelle finale d'un mot devant la voyelle initiale du mot suivant, devant le h muet ou devant certains mots commençant par le glide [j]. La liaison, quant à elle, correspond à l'ajout d'une consonne entre deux mots qui se succèdent, dont le premier se

*termine par une voyelle et le deuxième commence par une autre. La permutation consiste à intervertir deux phonèmes de la chaîne parlée sur l'axe horizontal.»* (Ibid., p. 318).

## **II.2. Exemples relatifs à la liaison :**

Dans l'exemple «les Allemands», la modification phonétique (de prononciation) se rapporte à l'insertion de la consonne [z] entre le déterminant «les», qui se termine par la voyelle orale [e], et le nom propre «Allemands» commençant par la voyelle orale [a]. On réalise [lezalmā].

Dans «quand est-ce que nous faisons ce travail ?», le changement phonétique est propre à l'ajout de la consonne [t], qui est soeur de la consonne [d], entre «quand», se terminant par la voyelle nasale [ã], et «est» commençant par la voyelle orale [ɛ]. On articule [kāt̪eskənufəz̪ɔsətravaj↑↓].

Dans l'exemple «un grand immeuble», la modification phonétique a trait à l'introduction de la consonne [t], qui est soeur de la consonne [d], entre l'épithète «grand», qui se termine par la voyelle nasale [ã], et le substantif «immeuble», qui commence par la voyelle orale écartée [i]. On réalise [œgrātimoebl].

## **II.3. Les types de liaison :**

Il existe, en phonétique du français, les types de liaison suivants :

### **II.3.1. Les liaisons obligatoires :**

La liaison est obligatoire entre le déterminant et le nom (ex. les exercices, des îles, ces agrafes), entre le pronom personnel sujet et le verbe (ex. nous écoutons de la musique. Si vous êtes prêt, nous commençons.), après le pronom indéfini «on» (ex. on a pris les vacances d'hiver.), après le présentatif «c'est» (ex. c'est une jolie ville.), entre le pronom complément et le pronom adverbial «en» (ex. je vous y conduirai, si vous voulez.), entre un adjetif qualificatif antéposé et un nom (ex. un petit homme, «admirer ce grand espace et ces beaux arbres.» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 :103)), entre le verbe et le pronom postposé (ex. est-il content ? Que fait-on ?), entre les auxiliaires être et avoir et les participes passés des formes verbales composées (ex. elle est arrivée à huit heures. Ils ont eu de bonnes notes.), entre un adverbe monosyllabique et un adjetif qualificatif (ex. «ce tableau très abstrait est le plus original du musée.

*Vous êtes mieux informé que je ne le suis.»* (Ibid.)), entre une préposition monosyllabique et un groupe nominal ou un groupe pronominal (ex. «dans une heure, nous serons chez eux et nous prendrons le café sous un arbre.» (Ibid.)), entre la conjonction de subordination «quand» et un pronom ou un nom (ex. «quand il reviendra et quand Hélène arrivera, nous parlerons de tout cela.» (Ibid.)), entre le mot interrogatif «quand» et la locution «est-ce que» dans l'interrogation

directe (ex. quand est-ce qu'on arrive ?), dans certaines locutions (ex. avant-hier, c'est-à-dire, plus ou moins, de temps en temps, de temps à autre, tout à coup, tout à fait, tout à l'heure), entre le pronom relatif «dont» et le pronom personnel indéfini «on» ou le pronom impersonnel «il» (ex. «voilà le sujet dont on ne parle jamais, mais dont il faudrait parler. » (Ibid.).

### **II.3.2. Les liaisons facultatives :**

La liaison est facultative entre un nom pluriel et un adjectif qualificatif postposé (ex. «*certain marins européens sont devenus des personnages illustres.*» (Ibid., p. 106), entre deux verbes qui se suivent (ex. «*j'allais oublier, il est entré à l'hôpital, tu dois aller le voir.*» (Ibid.), entre un verbe et un complément (ex. «*ce rosier fleurit au printemps.* » (Ibid.), entre un verbe et un adverbe (ex. «*il est encore en fleurs à l'automne.*»

(Ibid.), après les adverbes de négation «pas», «plus» et «rien» (ex. «*ne commets pas une bêtise, ne dis rien à personne.*» (Ibid.), après un adverbe polysyllabique (ex. «*c'est assez inhabituel, c'est même tout à fait exceptionnel et c'est extrêmement important.*» (Ibid.), après la conjonction de coordination qui exprime la concession «mais» (ex. «*la liaison, c'est difficile mais on va y arriver.*» (Ibid.), après les prépositions dissyllabiques «avant», «après», «depuis», «devant», «durant», «pendant», «suivant» (ex. «*depuis un an, pendant une demi-heure, il fait une petite promenade après avoir mangé.*» (Ibid.).

#### **Remarque :**

Lorsqu'on parle d'une liaison facultative, on réalise de deux manières. Une liaison facultative, comme son nom le suggère, n'est pas obligatoire. Cependant, le choix de la faire relève d'un niveau de langue soutenu. Le fait de s'en passer indique un registre de langue familier.

### **II.3.3. Les liaisons interdites :**

La liaison est interdite devant le «h» dit «aspiré» (ex. BENMHIDI et AMIROUCHE sont deux héros de la guerre de libération nationale. «*En haut d'un arbre, quelques hiboux hululaient.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 104). «*Un Hongrois, très hardi, a ramassé des hérissons.*»(Ibid.), devant les adjectifs numéraux cardinaux «huit» et «onze» (ex. «*les huit délégués de nos onze usines sont en grève.*» (Ibid.)), entre un nom singulier et un adjectif qualificatif postposé, sauf dans «l'accent aigu» (ex. «*ce mot est un mot injurieux, c'est un mot à ne pas dire.*» (Ibid.). «*On tourne un film dans le jardin accueillant d'une maison anglaise.*» (Ibid.), entre un syntagme nominal sujet et un verbe (ex. «*l'avion a atterri. Le président apparaît. Un garçon accourt vers lui.*» (Ibid.)), entre un pronom polysyllabique et un verbe (ex. «*certains espèrent que quelqu'un osera prendre la parole.*» (Ibid.), entre un pronom sujet postposé et un syntagme verbal (ex. «*peut-on interrompre la communication ?*» (Ibid.)), entre

un mot interrogatif et un syntagme verbal, sauf dans «comment allez vous?» (Ex. depuis quand est-il enfermé ? Comment ouvrir cette porte ? (Ibid.), après la conjonction de coordination «et» (ex. «*on passera et on repassera ici et ailleurs.*» (Ibid.)), lorsque deux [z] se suivent (ex. ils sont allés au zoo.), dans certaines locutions (ex. nous nous sommes retrouvés nez à nez), devant certains mots commençant par le glide [j], hormis dans «les yeux» (ex. les yaourts), entre un adverbe et un adjetif qualificatif (ex. c'est vraiment ennuyeux.).

#### **II.3.4. Les liaisons fautives :**

Il existe trois types de liaisons fautives.

##### **II.3.4.1. Le pataquès :**

Cette liaison défectueuse consiste à «*substituer un [z] à un [t], ou réciproquement un [t] à un [z].*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1606). (Ex. dans «elles sont habillées de blanc», au lieu de réaliser [elšɔtabijedəblā], certains locuteurs articulent erronément [elšɔzabijedəblā]. Dans «il a gagné vingt euros», au lieu de prononcer [ilaganev̑etøro], certains sujets parlants produisent incorrectement [ilaganev̑ezøro]. Dans «tu peux avoir la moyenne», au lieu de réaliser [typøzavwarlamwajen], certains locuteurs articulent faussement [typøtavwarlamwajen]).

##### **II.3.4.2. Le cuir :**

Le cuir est une erreur de liaison consistant à «*introduire un [t] qui n'existe pas entre deux mots qui se suivent.*» (Ibid., p. 521). (Ex. dans «il a été chanceux», au lieu de produire [ilaeteſasø], certains sujets parlants prononcent erronément [ilateſasø].

Dans «elle a un beau chapeau », au lieu d'articuler [elāoeboſapo], certains locuteurs prononcent incorrectement [elat̑oeboſapo]).

##### **II.3.4.3. Le velours :**

Le velours est une erreur de liaison consistant à «*insérer un [z] inexistant entre deux mots qui se suivent.*» (Ibid., p. 2366). (Ex. dans «Malika a quatre enfants», on parle du velours lorsqu'on réalise incorrectement [malikaakatrəzāfā]. Dans «moi aussi», certains locuteurs réalisent faussement [mwazosi]).

# Cours n° 11 : L'enchaînement

---

**Module :** Phonétique

**L'intitulé du cours :** L'enchaînement

**Niveau :** 1<sup>ère</sup> année licence

## **Le plan du cours :**

- I. L'objectif du cours
- II. Le contenu du cours
  - II.1. La définition de l'enchaînement
  - II.2. Les types d'enchaînement

## **I. L'objectif du cours :**

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les types d'enchaînement, de leur faire comprendre que l'enchaînement est distinct de la liaison.

## **II. Le contenu du cours :**

### **II.1. La définition de l'enchaînement :**

L'enchaînement consiste à «*mettre ensemble la consonne finale prononcée d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 753).

Notons que l'enchaînement s'effectue à l'intérieur d'un groupe rythmique, «*une unité de la phrase française composée d'un groupe de syllabes et caractérisée par la présence d'un accent sur la dernière voyelle prononcée.*» (Ibid., p. 2013).

### **II.2. Les types d'enchaînement :**

Il existe deux types d'enchaînement.

#### **II.2.1. L'enchaînement consonantique :**

On en parle lorsque la consonne finale réalisée d'un mot s'enchaîne à la voyelle initiale du mot suivant pour former une syllabe (ex. une amie).

Dans cet exemple, la consonne finale articulée [n] du déterminant «une» s'enchaîne à la voyelle initiale [a] du substantif «amie» pour constituer la syllabe /na/.

Nous rappelons que l'enchaînement consonantique modifie le découpage syllabique (ex. elle arrête un voleur. [elare<sup>t</sup>oevcloer//]). Le découpage syllabique sans enchaînement est le suivant : /el-a-Ret<sup>t</sup>oe-vloer/.

Lorsqu'on fait l'enchaînement, le découpage syllabique devient ainsi : /ɛ-la-Rε-œ-toe-vɔ-loer/. Dans ce découpage, il existe deux enchaînements consonantiques : le premier se fait entre la consonne /l/ et la voyelle orale /a/ avec l'apparition de la syllabe /la/, le second s'effectue entre la consonne /t/ et la voyelle nasale /œ/ avec la formation de la syllabe /tœ/.

Notons qu'en découpage syllabique, les traits d'union marquent les frontières entre les syllabes.

### **II.2.2. L'enchaînement vocalique :**

On en parle quand la voyelle finale réalisée d'un mot s'enchaîne à la voyelle initiale du mot suivant. Les deux voyelles enchaînées se prononcent en seul groupe de souffle au sein duquel la voix ne s'arrête pas (il n'y a pas de coupure ou de pause entre les voyelles enchaînées) (ex. tu as volé une orange. [tyjavɔleynɔRāʒ//]). Dans cet exemple, il existe deux enchaînements vocaliques : le premier se fait entre les voyelles orales [y] et [a], le deuxième s'effectue entre [e] et [y].

## **Conclusion**

En conclusion, ce manuel de phonétique destiné aux étudiants de 1ère année de Licence de français offre une approche complète et pratique de l'étude des sons de la langue française. En comprenant les bases de la phonétique, les étudiants seront capables de prononcer correctement les mots, d'améliorer leur compréhension orale et leur expression écrite. En fournissant des exercices variés et interactifs, ce manuel permet aux étudiants de s'entraîner de manière autonome et de consolider leurs connaissances. En mettant l'accent sur l'importance de la phonétique, ce manuel vise à donner aux étudiants les outils nécessaires pour communiquer efficacement en français, en leur permettant de maîtriser non seulement les aspects grammaticaux et lexicaux, mais aussi les aspects sonores de la langue. Que ce soit pour des étudiants non natifs de français ou pour des étudiants francophones souhaitant améliorer leur prononciation, ce manuel constitue un guide essentiel pour progresser dans l'apprentissage du français. En conclusion, il est un outil incontournable pour tout étudiant désireux de développer ses compétences linguistiques et de s'exprimer de manière claire et fluide en français.

Enfin, voici quelques sites internet utiles pour travailler la prononciation du français et la phonétique :

1. Le Point du FLE : Ce site propose des ressources variées pour améliorer la prononciation et l'oral du français.
2. Fonetix : Un site spécialisé dans l'amélioration de la prononciation du français, offrant des exercices ludiques en ligne pour travailler la phonétique.
3. LivrEchange : Ce site propose des activités en ligne pour apprendre le français, y compris des exercices de prononciation et de phonétique.
4. French Facile : Ce site offre des ressources pour apprendre le français gratuitement, y compris des outils pour travailler la prononciation et la phonétique.

Ces sites offrent une variété de ressources et d'exercices pour améliorer la prononciation du français et la phonétique, adaptés à différents niveaux d'apprentissage.

---

## Références bibliographiques

- ABRY, D., et CHALARON, M.-L., (2011). *Les 500 exercices de phonétique*. Paris : Hachette.
- BENVENISTE, E., (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- DUBOIS, J., *et.al.* (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
- GARDES-TAMINE, J., (2008). *Phonologie, morphologie, lexicologie. Méthode et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.
- LAGANE, R., *et.al.* (1976). *Savoir le français*. Nancy : Berger-Levrault.
- LEON, M., et LEON, P., (1976). *Introduction à la phonétique corrective*. Paris : Librairies Hachette et Larousse.
- LEON, M., et LEON, P., (2007). *La prononciation du français*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A., (1970). *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- ROBERT, P., (1995). Le Nouveau Petit Robert. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- TROUBETZKOY, N., (1967). *Principes de Phonologie*. Paris. Klincksieck.

## **Webographie**

Tout pour apprendre : [https://www.lepointdufle.net/p/apprendre\\_le\\_francais.htm](https://www.lepointdufle.net/p/apprendre_le_francais.htm)

Des ressources vidéos : [https://langue-francaise.tv5monde.com/?utm\\_source=tv5monde&utm\\_medium=metanav&utm\\_campaign=langue-francaise](https://langue-francaise.tv5monde.com/?utm_source=tv5monde&utm_medium=metanav&utm_campaign=langue-francaise)

Site général : <https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

Apprendre avec des chansons : <http://platea.pntic.mec.es/cvera/hotpot/chansons/>

Conjuguer tous les verbes : <https://www.vatefaireconjuguer.com/>

Pour corriger vos textes : <https://bonpatron.com/>

Un tutoriel sur le correcteur d'orthographe de

Word : <https://www.youtube.com/watch?v=qjKUN7p9344>

### **Écouter**

Travailler la compréhension avec des comptines

: <https://www.youtube.com/c/ComptinesTv/videos>

Écouter des interviews : <https://gabfle.blogspot.com/>

Des audios pour animer vos cours : <https://gabfle.blogspot.com/>

Exercices de compréhension

audio : [https://www.lepointdufle.net/ressources\\_fle/exercices\\_de\\_comprehension\\_audio.htm](https://www.lepointdufle.net/ressources_fle/exercices_de_comprehension_audio.htm)

Exercices audios sur les actualités : <https://toutenfrancais.tv/category/lactu-tout-en-francais/>

Une chanson pour bien commencer la semaine : <https://learningapps.org/view10944259>

Une chanson pour bien commencer la semaine

: [https://www.lepointdufle.net/ressources\\_fle/ma\\_philosophie\\_amel\\_bent.htm](https://www.lepointdufle.net/ressources_fle/ma_philosophie_amel_bent.htm)

Des activités de compréhension : <https://www.lepointdufle.net/p/comprehensionaudio.htm>

Exercices d'écoute : <https://www.podcastfrancaisfacile.com/apprendre-le-francais/french-communication-dialogue-daily-life-listen-to-mp3>

Exercices avec la radio : <https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner>

Écouter la radio suisse romande : <https://www.rts.ch/play/radio>

### **Prononcer**

Exercices de

prononciation : [https://www.lepointdufle.net/ressources\\_fle/exercices\\_de\\_prononciation.htm](https://www.lepointdufle.net/ressources_fle/exercices_de_prononciation.htm)

Plusieurs virelangues : <https://langue-francaise.tv5monde.com/decouvrir/devenir-expert/les-virelangues>

Un site pour travailler les sons avec vos enfants : <https://lesfondamentaux.reseau-canope.fr/discipline/langue-francaise/lecture.html>

Travailler votre prononciation : [https://www.lepointduflé.net/ressources\\_fle/il\\_elle.htm](https://www.lepointduflé.net/ressources_fle/il_elle.htm)

Améliorer l'oral et l'écrit avec les sons du français : <https://francaispouradultes.fr/index.php>

Pour travailler la prononciation : <http://phonétique.free.fr/>